

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
26.—	13.20	6.70	2.40
SUISSE:	45.—	23.—	13.—
L'ÉTRANGER:			4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes: le 1^{er} mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

212^{ème} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales: 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames: 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., oceanx 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève. Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Face à l'agitation sociale

Pour tâcher de paralyser l'Occident dans son effort de redressement, pour mettre en échec l'Amérique dans ses tentatives d'organiser notre continent et des autres parties du monde qui ont besoin d'elle (c'est ce que M. Dean Acheson vient de baptiser la « diplomatie totale »), les Russes recherchent, comme d'habitude, le défaut de la cuirasse de l'adversaire.

Deux pays, à cet égard, présentent un champ d'action particulièrement favorable, l'Italie et la France. C'est là que les communistes, depuis quelques semaines, entendent frapper des coups sensibles.

Dans la Péninsule, M. de Gasperi avait après-guerre une rude tâche. La guerre a suscité une incroyable misère. Autant dans les campagnes que dans les agglomérations urbaines, les salaires sont extrêmement bas et le chômage sévit. Pourtant, la production avait bien repris et l'Italien est travailleur. Pour un certain nombre de raisons, le gouvernement n'a pas pu, jusqu'à présent, créer des conditions telles que de cette reprise résulte une amélioration du sort des masses. C'est à ce point que s'est exercée, fatalement, l'activité révolutionnaire. Il ne se passe plus de jours sans qu'on enregistre des troubles ou des grèves quelque part.

Le ministre de l'Intérieur, l'homme à poigne qu'est M. Scelba, a fait prendre, en conséquence, au conseil des ministres une série de mesures pour la défense de l'ordre et de la sécurité qui iront, le cas échéant, jusqu'à l'interdiction du socialisme. Bien entendu, la réaction est vive. Il y a maintenant menace de grève générale et Dieu sait à quels excès l'on va assister ces jours prochains. On ne sous-estime pas ici le danger que représentent pour l'Occident les menées révolutionnaires, soutenues en sourdine ou ouvertement par Moscou. Mais les seules mesures policières contre les Togliatti et les Nenni ne suffisent pas. Il serait grand temps que le cabinet de Gasperi, dont le programme se dit social, passe à l'action sur ce terrain.

En France, apparemment, c'est l'échec des grèves fomentées par le communisme dans les centres métallurgiques et la presse entonnée des louanges en l'honneur de l'habileté du président Bidault. Mais il convient de considérer les choses en profondeur et de constater que tant que le problème des salaires — qui sont insuffisants pour la majorité des ouvriers en regard à la hausse des prix — n'aura pas trouvé sa solution, on n'aura rien résolu. Le gouvernement se penche, comme on dit, sur cette question, mais ce qu'il en vient à proposer n'est que palliatif.

L'on en est revenu, avec les conventions collectives, au système qui veut que les salaires, pour le secteur non nationalisé, soient fixés par accord entre patrons et salariés. Mais, comme le remarque un confrère, on n'efface pas si facilement un passé d'étatisme et la pente est longue à remonter. Le climat qui serait favorable à une entente loyale entre employeurs et employés n'a pas été recréé.

De plus, il existe toujours un lourd secteur nationalisé. Là, c'est l'Etat qui est le patron. Il a à faire face aux revendications ouvrières. Qu'il y accède, et il impose pour l'ensemble des contribuables des charges accrues et déprécie la monnaie. De plus, il encourage les autres revendications et charge le patronat libre d'un poids qui sera peut-être insupportable.

Pourtant, il faudrait en sortir, c'est-à-dire améliorer incontestablement la situation des salariés afin de les empêcher de participer à l'agitation communiste. Pour commencer, on pourrait peut-être porter remède à la gabegie de l'Etat. Mais c'est la réforme même du régime qu'il conviendrait d'entreprendre. Et c'est ce que M. Bidault ne veut pas.

René BRACHET.

Une nouvelle catastrophe aérienne dans le Pays de Galles

Sept morts

CARDIFF, 21 (Reuter). — Un avion de transport britannique du type « Bristol » est tombé, mardi, à 7 km. de Cowbridge (Glamorganshire), après avoir fait explosion en l'air. On pense que sept personnes ont perdu la vie. Il n'a pas été trouvé de survivants. Le point de chute est situé à 8 km. de l'endroit où se produisit la plus grande catastrophe aérienne, il y a neuf jours, et an cours de laquelle 39 personnes périrent. L'avion était encore en relation avec la station de contrôle de Cardiff quelques minutes avant la catastrophe.

LE TERME DE LONGS DÉBATS PARLEMENTAIRES

Après le Conseil des Etats, le Conseil national vote, à 28 voix de majorité, le projet financier

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Ce mardi 21 mars, la nature nous a donné le printemps et le Conseil national le projet financier et fiscal en travail depuis plus de deux ans devant les Chambres. Lequel de ces cadeaux faut-il le plus apprécier ? Je vous laisse le soin de répondre.

Ainsi, les deux conseils législatifs ont pu enfin se mettre d'accord sur un texte, celui qu'a élaboré, au long de l'hiver passé, la conférence de conciliation.

Dire qu'il a déchainé l'enthousiasme serait fort exagéré. A la fin d'une longue matinée, on a en plutôt l'impression que plusieurs députés répondaient oui à l'appel de leur nom parce qu'il fallait bien en finir une bonne fois, mais qu'ils ne porteront pas le deuil si le peuple, dans deux ou trois mois, les désavoue.

La voix des rapporteurs

L'exposé du rapporteur en langue allemande M. Müller, radical thurgovien, manquant en particulier de chaleur. Il a bien voulu cependant, reconnaître quelque mérite à la solution qui substitue à l'impôt fédéral direct, le système des contingents cantonaux, complété par un impôt sur les personnes morales, au bénéfice des caisses de M. Nobs. Il a rappelé surtout que si le souverain donne son agrément à la décision des Chambres, ni le Conseil fédéral, ni les députés ne seront au bout de leurs peines, puisqu'il faudra mettre encore sur pied toute une série de lois d'application. Pour M. Müller, dont les sympathies à peine dissimulées restent acquises au projet initial

du Conseil fédéral, le bon de l'affaire, c'est qu'enfin le peuple sera mis en face de ses responsabilités, qu'il aura l'occasion de dire son mot sur une politique menée pendant plus d'une décennie sans son assentiment exprès.

Le rapporteur français, M. Ackermann, catholique fribourgeois, fut beaucoup plus catégorique. Il plaça d'ailleurs le débat sur son véritable terrain, le terrain politique, reléguant au second plan les considérations techniques. Ce qui est en cause ici, a déclaré le substantif M. Ackermann, c'est la structure même de l'Etat fédératif. Parvenus à un carrefour, nous devons décider si nous entendons continuer sur la voie qui mène à l'abandon de l'autonomie cantonale ou si, la guerre passée et son régime de pleins pouvoirs, il ne convient pas de consolider la position des cantons, de maintenir un fédéralisme qui reste le fondement de notre vie publique.

S'adressant aux adversaires du projet, le rapporteur découvre leurs intentions :

Je crois comprendre, dit-il, que dans leur souci d'assurer à la Confédération pour lui permettre de développer ses interventions, les opposants ne peuvent accueillir avec faveur un régime qui comporte, en fait, une limitation des ressources et constitue un frein aux dépenses fédérales. Or, cet aspect précisément, ne peut que le rendre sympathique au peuple suisse, c'est-à-dire aux contribuables. Il est évident que si, par la voie des contingents, la Confédération doit obtenir des cantons une partie de ses ressources régulières, les cantons eux-mêmes suivront avec un intérêt accru la politique des interventions et des dépenses.

Le système des contingents cantonaux vu sous l'angle neuchâtelois

Les Chambres fédérales ont rendu leur verdict sur le projet de réforme constitutionnelle des finances de la Confédération tel qu'il a été élaboré par la conférence de conciliation. Le Conseil des Etats d'abord le Conseil national ensuite, par 95 voix contre 68 et 19 abstentions, ont approuvé le compromis financier, lequel prévoit notamment :

- a) La renonciation à l'impôt d'amortissement (impôt direct) ainsi qu'aux contingents fondés sur l'impôt anticipé.
- b) Des contingents d'argent seront fournis par les cantons à la Confédération. Ils seront calculés de telle manière qu'un montant annuel de 70 millions de francs soit réparti entre les cantons proportionnellement aux prestations moyennes faites par les personnes physiques au titre de l'impôt pour la défense nationale pendant les années fiscales 1947, 1948 et 1949. Plus tard, l'échelle de répartition sera adaptée aux modifications de la capacité fiscale à l'aide d'un coefficient de correction fondé sur le développement des cotisations à l'assurance vieillesse et survivants. La péréquation financière entre les cantons est développée, de manière à faciliter aux cantons financièrement faibles le versement de leurs contingents.
- c) Les personnes morales devront payer un impôt sur le bénéfice réparti, ainsi qu'un impôt sur le capital-actions ou le capital-social versé et sur les réserves apparentes. Le tarif doit être établi de manière à obtenir un rendement de 40 millions de francs par an.
- d) Des économies doivent permettre de diminuer encore les dépenses de 30 millions de francs. Environ 10 millions de francs doivent être économisés dans le service général des intérêts et 20 millions dans celui de divers fonds.

On estime à 140 millions de francs les ressources annuelles que procurera ce système à la Confédération, y compris les économies mentionnées, alors que l'impôt d'amortissement devait rapporter annuellement 120 millions de francs selon la décision du Conseil national. La solution adoptée ne cause donc pas de préjudice aux finances fédérales, puisque l'Etat central encaissera un montant supérieur de 20 millions à celui que lui aurait rapporté l'impôt direct.

Ce n'est donc pas sur le plan financier proprement dit que le projet a été et sera encore combattu, mais principalement sur le plan politique, les centralisateurs, socialistes pour la plupart, s'opposant aux fédéralistes, lesquels estiment que la suppression de l'impôt d'amortissement constitue un premier pas vers la restauration de l'autonomie fiscale des cantons.

La faible majorité que le projet a remportée au Conseil national s'explique, en outre, par la récente prise de position des gouvernements de Zurich, de Berne et de Bâle-Campagne contre le compromis financier. En effet, la manœuvre de ces trois cantons n'avait d'autre but que d'impressionner les Chambres. Le grand

des fédéralistes. Ils mettront peut-être aussi plus de circonspection à les provoquer et à les solliciter. Un certain contrôle civique s'établira, sur le plan cantonal, de la politique fédérale, contrôle qui ne pourra qu'encourager le parlement à freiner interventions et dépenses.

Les centralisateurs qui ne désarment pas

La suite du débat a prouvé que M. Ackermann a touché juste. En effet, dans l'interminable discours de M. Meierhans, socialiste zuricois, comme dans les déclarations des différents petits groupes hostiles à la solution proposée, revient sans cesse comme un refrain le reproche de vouloir empêcher la Confédération de remplir ses tâches sociales, de suivre le chemin du progrès, de marcher avec le temps présent, par quoi il faut entendre d'intervenir et de dépenser de plus en plus largement.

G. P.

(Lire la suite en 7^{ème} page)

PANIQUE MONÉTAIRE À BERLIN-EST



Une véritable panique monétaire a éclaté à Berlin-est où le mark oriental s'effondre. Voici, devant un bureau de change, la cohue des gens qui espèrent pouvoir obtenir encore un cours favorable pour acheter des marks occidentaux.

Une journée de tir combiné en montagne avec le régiment d'infanterie 8

(DE NOTRE ENVOYE SPÉCIAL)

La journée du 21 mars fut une sorte d'avant-goût des grandes manœuvres qui débuteront mardi prochain entre les régiments 8 et 16. Il s'agissait, hier, d'une vaste opération contre un ennemi supposé se trouvant sur les hauteurs des Neuschels, entre les districts de la Singine et de la Gruyère, au sud du Lac Noir.

Lundi soir, les troupes étaient montées vers les positions de départ, en dessus de Planfayon. Le bataillon de carabiniers 2 se trouvait près de la Gypsera; le bataillon 19 au sud du lac, vers le Staldengraben. Les groupes d'obusiers, lourds 51 et 52 avaient pris position plus en arrière, vers Zollhaus et Sangerboden.

La journée de mardi s'annonça malheureusement maussade et brumeuse. D'épais nuages étaient collés aux montagnes et quelques taches bleues perçaient seules, de temps en temps, la couche de nuages. La neige était tom-

bée sur les hauteurs les jours précédents et, à partir du Lac Noir, tout était blanc.

Nous montons par le télésiège installé il y a quelques années pour les skieurs. On est porté dans les airs, accroché à un fil, les jambes pendantes dans le vide et l'on peut se comparer aux flocons qui jouent à côté de nous au gré des vents. Quelques soldats montent et descendent par le même moyen, chargés de provisions ou de messages, plus ou moins importants.

Un accident

Le poste de commandement est installé sous le couvert des sapins, dans le voisinage de la station terminus. Des pistes foulées dans la neige y conduisent. On passe près d'une tente d'ambulance ornée de la croix rouge. Il n'y a pas de malades à l'intérieur. Cependant, on annonce que le premier-lieutenant Girardin, attaché au service topographique, s'est fracturé le tibia lors d'une marche dans la neige, ayant fait un faux pas suivi d'une chute sur une pierre. Son état, heureusement, est satisfaisant.

Voici le poste de commandement, à peine visible de quelques mètres. Les installations sont réduites au minimum. Voici la centrale téléphonique, installée sous un arbre et qui correspond continuellement avec les troupes en marche. Voici la centrale de radio, avec les antennes fixes de deux à trois mètres de hauteur. Certains officiers ont des appareils portatifs « Fox », guère plus lourds qu'un récepteur téléphonique. Voici enfin le groupe de l'état-major, entourant le colonel Jeanrenaud qui dirige l'opération. On remarque autour de lui le colonel Comte, directeur du P.C., le capitaine Girsberger, officier de renseignement et plusieurs attachés militaires étrangers.

Un ennemi supposé et un ennemi inattendu

La manœuvre est en plein développement. Les carabiniers, suivant le fond de la cuvette de la Riggisalp, au pied du Kaiseregg, se dirigent vers une crête sur la droite, d'où ils pourront, dominant les Neuschels, appuyer de leur feu l'avance du bataillon 19 qui monte sur l'autre flanc de la vallée, tandis qu'un corps de réserve se tient au fond.

(Lire la suite en 7^{ème} page)

SANS IMPORTANCE Le « Joli 3 »

Le « Joli 3 » est le tram de Peseux. Je l'appelais ainsi dans mon enfance parce qu'il me ramenait de l'école à la maison. C'est à lui, me semblait-il, que je devais la liberté, les jeux de plein air, les promenades à travers les vignes, après la discipline du collège. Je le trouvais joli, ce tram, par opposition au « Vilain 1 » qui roulait vite dans la direction opposée à celle de mon village, en seconant des voyageurs inconnus, pressés et de mauvaise humeur. J'admirais tant sa couleur vert tendre, ses banquettes polies par des générations de séants, ses longs coussins de peluche lie-de-vin et surtout ses aimables contrôleurs, que tous les autres trams du monde me paraissent laids, sales, « braccallants » et antipathiques.

Ma camarade et moi éprouvions une affection particulière pour certains contrôleurs du tram de Peseux. Nous avions établi chacune une liste de nos six préférés auxquels nous avions donné des surnoms. Les « membres passifs » de ma camarade s'appelaient « Merci », « Jeannot » et « Lapin », « Goal », « Aussi » et « Crapoudzingue ». Les miens « Nils », « Per », « Tip », « Top », « Jup » et « Jip ». Dans un

cahier, nous avions cousu des échantillons de leurs poignons. Celui de « Merci » était en forme de poire, celui de « Lapin » ressemblait à une cloche. « Aussi » percevait des cœurs dans nos cent courses, « Nils » des croix fédérales et « Tip » des petits pains au lait. Lorsque nos mères traient de la ville, nous nous précipitions sur leurs sacs, examinions leurs cartes de tram et nous exclamions avec émotion : « Tu es descendue avec « Lapin » et remonte avec « Crapoudzingue » ! » Elles n'y comprenaient rien.

Nous voulions savoir comment « nos » contrôleurs s'appelaient et où ils habitaient. La lassiveuse et une cousine nous aidèrent dans nos recherches. Un samedi après-midi, nous fîmes la tournée de leurs demeures, contemplant leurs boîtes aux lettres et les escaliers qu'ils empruntaient chaque jour, pour mieux les situer dans leur vie privée. Notre curiosité était sans bornes. Qui était la femme de « Jeannot » ? Combien « Jip » avait-il d'enfants ? Pourquoi « Nils » avait-il l'air si triste ? Nous notions nos découvertes dans le cahier. « Jup » était un peu léger. « Crapoudzingue » élevait des lapins, « Jip » jardinait pendant ses loisirs. Quant à « Tip », il faisait de la politique. « Goal » promenait ses enfants le dimanche parce que sa femme l'avait abandonné pour suivre un autre « tramlot » qui ne figurait pas dans notre liste. En civil, « Goal » était beaucoup moins beau qu'en uniforme. Tour à tour attendries ou révoltées par le sort qui leur était fait, nous trouvions à nos « membres passifs » les plus belles qualités physiques et morales. Dans notre imagination, ils étaient aussi valeureux, aussi héroïques, aussi méritants qu'un chef d'Etat, un général ou un champion. Nous les aimions sans restriction et leur pardonnions tous leurs défauts. Jamais peut-être ils ne furent l'objet de telle adulation. Heureusement qu'aucun d'eux ne s'en est jamais douté !

Le tram de Peseux est encore jolli à plus d'un titre. Son parcours est le plus beau des neuf. Digne, majestueux lorsqu'il passe entre les magasins de la ville, le « Joli 3 », a encore plus d'allure lorsqu'il quitte les rails battus de la Boucle pour grimper vers la Côte. Le « Joli 3 » longe deux vallons et gravit deux collines. Il relie Neuchâtel aux meilleurs parcs du canton. Il monte, il ralentit, il bondit, il se laisse glisser du matin au soir, jamais fatigué, toujours ponctuel, malgré les chaleurs ou les frimas. Les noms des stations qu'il dessert sont évocatrices à souhait : Poudrrières, Prébarreau, Drazes, Capucines, Vignoble. Chacune d'elle suppose un petit groupe de personnes aux abonnements roses, bleus, orange ou verts, dont on connaît presque toujours le nom qu'elles portent, les activités auxquelles elles s'adonnent, les journaux qu'elles lisent et le genre de spectacle où elles se rendent.

Dans ses voitures uniques au monde, où l'on s'observe en deux rangs d'oiseaux qui se font face, on parle de tout, on chuchote sur tout, on devine des choses, on surprend des secrets, on croit tout savoir. Le rythme des saisons y est marqué par la pose ou l'enlèvement des coussins de peluche lie-de-vin, l'accommode des uniformes d'été ou l'afflux des automobilistes en hiver. Celui de la vie par les demoiselles qui quittent pour se marier, les jeunes gens qui dédaignent peu à peu la fumée et le bruit de la remorque pour la plate-forme arrière de la première voiture et les nouveaux écologistes.

Des voyageurs sont partis pour toujours. Les uns sont morts, les autres ont déménagé pour se rapprocher du centre. Certains se font transporter par des trams bleus auxquels ils ne s'habituent pas, oh ! pas du tout, car ils ne supportent aucune comparaison avec le « Joli 3 ».

MARINETTE.

Un crime toutes les 18 secondes aux Etats-Unis

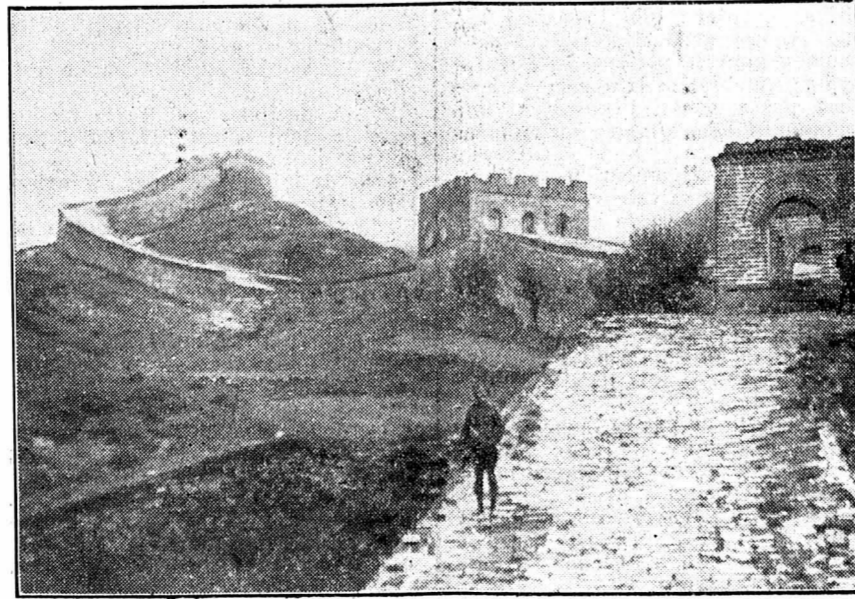
WASHINGTON, 21 (A.F.P.). — Le rapport annuel publié lundi par le Bureau fédéral des investigations (F. B. I.) indique un net accroissement de la criminalité aux Etats-Unis au cours de l'année 1949. Le nombre total des crimes et délits atteignant 1.763.290, soit 4,5 % de plus qu'en 1948.

Le rapport souligne qu'un crime majeur a été commis toutes les 18 secondes et que la moyenne quotidienne comporte 1100 vols ou cambriolages et 293 agressions ou assassinats. Il indique que l'augmentation constatée est plus forte dans les zones rurales (8,5 %) que dans les agglomérations urbaines (4,2 %).

Le document indique encore que 14,8 % des crimes ont été commis par des jeunes gens de moins de 21 ans et 47,8 % par des personnes de moins de 30 ans.

Enfin, 60 % de toutes les personnes arrêtées étaient des récidivistes.

Démolition de la Grande Muraille de Chine



Les communistes chinois ont décidé de démolir la Grande Muraille de Chine. Les matériaux récupérés de ce fait serviront à la construction de maisons.

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de Pâte de bois S. A. de construire un bâtiment à l'usage de râperie...

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Henri Wisser de construire un bâtiment à l'usage d'atelier de terminage...

A LOUER Appartement de trois pièces, sans confort, à louer pour tout de suite. Téléphoneur de 11-12 h. 15 et de 13-14 h. à 5 57 17.

A louer un beau logement de trois pièces, tout confort, au soleil. Adresser offres écrites à A. B. 861 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement de quatre pièces, dans beau quartier de la ville, est à louer pour le 24 mars. Jeune couple aurait la préférence.

Château d'Oex Pour deux personnes tranquilles et soigneuses, joli LOGEMENT meublé, dans chalet neuf, deux chambres, bain, W.C., galerie, cuisine et boiler électriques, à louer pour avril et mai.

A échanger appartement moderne, trois pièces, est de la ville, contre un appartement de la ville...

A louer dans immeuble moderne à l'est de la ville appartement d'une chambre, salle de bain et cuisine. Adresser offres écrites à G. A. 564 au bureau de la Feuille d'avis.

IMMEUBLES

à vendre BELLE VILLA six pièces, cave, blanchisserie, garage, chambre de service, jardin, meublée avec distinction...

VILLA A LAUSANNE A VENDRE Bonne construction, huit pièces, salle de bains, baignoires murées, eau chaude et chauffage au mazout...

ENCHÈRES Office des poursuites de Neuchâtel Enchères publiques Le jeudi 23 mars 1950, dès 14 heures, l'office des poursuites vendra par voie d'enchères publiques...

A LOUER dans maison tranquille, avec vue sur le lac et les Alpes, chambre meublée à deux lits, avec pension, pour couple âgé ou non.

CHAMBRES Belle chambre meublée, au centre, à monsieur sérieux. Troxler, modes, Seyon 5c.

belles chambres tout confort, avec petit déjeuner, à employés sérieux et stable aux environs immédiats de Neuchâtel (tramway).

Jolie chambre tout confort, pour tout de suite. Tél. 5 52 79.

PENSIONS A louer jolie chambre indépendante avec pension. Tél. 5 54 85.

belle chambre avec bonne pension central, bain. Prix modéré, à étudiant ou employé sérieux.

APPRENTISSAGES Jeune homme de 16 1/2 ans cherche place d'apprenti menuisier.

vendeuse et apprentie Entrée immédiate. Adresser offres écrites à L. L. 849 au bureau de la Feuille d'avis.

Magasin spécialisé de la ville cherche apprentie vendeuse de langue française, deux années d'école secondaire...

OFFRES D'EMPLOIS ON CHERCHE un MÉCANICIEN QUALIFIÉ pour travail de série, précis et connaissant le rectifiage.

HORLOGER COMPLET Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel engagerait, pour entrée au plus tôt, habile, connaissant l'automatique, le démontage, éventuellement les montres calendriers.

RESTAURANT CHERCHE Fille de cuisine - Aide de maison (18 à 22 ans), propre et active. Entrée immédiate.

On cherche, pour entrée à convenir, FILLE OU GARÇON pour travaux de maison, cuisine et office, ainsi qu'une FEMME DE CHAMBRE pour hôtel.

Clinique de nourrissons cherche infirmière diplômée, spécialisée en pédiatrie, pour seconder la directrice.

sténo-dactylographe expérimentée Entrée immédiate ou pour date à convenir.

ANGLETERRE On cherche une jeune fille pour aider la maîtresse de maison.

Jeune fille 16 ans, cherche place dans ménage avec enfants pour apprendre la langue française.

Jeune homme de 16 1/2 ans cherche place d'apprenti menuisier.

STUDIO AUJOURD'HUI MATINÉE à 15 h. RUBENS ET SES ŒUVRES ET LES ACTUALITÉS Enfants admis dès 10 ans. Prix des places: Fr. 1.70 et 2.20

Jeune ouvrière boulanger-pâtissier propre et consciencieuse, est demandée pour le 1er avril, comme deuxième ouvrier.

JEUNE FILLE pour aider au ménage, pas de travail en dehors. Bonne occasion d'apprendre l'allemand.

On cherche pour famille suisses françaises domiciliées près d'Aarau, JEUNE FILLE aimant les enfants, pour aider au ménage.

Cuisinière (à côté de femme de chambre) est demandée pour un gîte confortable dans jolie villa.

DEMANDES D'EMPLOIS EMPLOYÉ DE BUREAU libre l'après-midi, cherche remplacement ou travail à domicile.

Sommelière connaissant bien le service, parlant allemand, français et anglais, cherche place dans tea-room ou bon restaurant à Neuchâtel.

Jeune fille 16 ans, cherche place dans ménage avec enfants pour apprendre la langue française.

Deux lingères cherchent places pour date à convenir (Suisse-allemandes).

MÉCANICIEN SUR AUTO désireux se perfectionner dans sa profession et apprendre la langue française.

Pex LE TOMBEUR 15 millions d'Américains lisent chaque semaine les excitantes aventures du nouveau Fantomas! Sabotage!... Sensations!... Espionnage!...

On cherche à acheter d'OCCASION motogodille américaine 2-3/4 CV, modèle récent. Adresser offres écrites à C. P. 845 au bureau de la Feuille d'avis.

PIANO On cherche à acheter un piano d'occasion et en bon état. Adresser offres écrites à E. M. 843 au bureau de la Feuille d'avis.

SOMMELIÈRE 30 ans, cherche place dans bon restaurant ou buffet de gare. Références. Adresser offres écrites à V. N. 855 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche place de vendeuse dans confiserie ou tea-room. Adresser offres écrites à T. B. 850 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOYÉE DE BUREAU cherche occupation pour quelques après-midi par semaine. Adresser offres écrites à M. K. 860 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter une layette en bon état. Adresser offres écrites à P. M. 781 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter d'occasion un grand lit français, largeur 180 cm, environ, complet et en parfait état.

On cherche à acheter d'occasion un potager à bois. Ecrire en indiquant le prix sous S. A. 867 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter, en bon état, « J'ai été carmélite » de Magdeleine Peyronne. Demander l'adresse du No 855 au bureau de la Feuille d'avis.

à toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse. Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Chiffons - Ferraille - Papiers sont achetés au plus haut prix par L. Hœfler PLACE DES HALLES 5 NEUCHÂTEL

KIOSQUE ou petit commerce. - Offres avec prix sous chiffres A 3221 Y, à Publicitas, Berne.

REMERCIEMENTS Très sensibles aux nombreuses marques de sympathie reçues et dans l'impossibilité de répondre individuellement, nous remercions tous ceux qui nous ont entourés dans le grand deuil qui vient de nous frapper si cruellement.

La famille de Monsieur Jacob DUBS dans l'impossibilité de répondre immédiatement aux si nombreux témoignages de sympathie qui lui sont parvenus, remercie très sincèrement tous ses amis et connaissances qui ont pris part à son grand chagrin durant ces jours de cruelle séparation.

Madame Marguerite GRISEL-HAEMMERLI exprime sa gratitude émue à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages d'affection et leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans les heures douloureuses qu'elle vient de traverser.

Profondément touchée de toute la sympathie qui lui a été témoignée lors de son grand deuil, la famille de Madame Marguerite GRISEL-HAEMMERLI exprime sa gratitude émue à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages d'affection et leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans les heures douloureuses qu'elle vient de traverser.

Madame Gérard SAVARY et ses enfants, Madame Daniel JUNOD et sa famille profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée, remercient tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil.

LA SONATE PATHÉTIQUE par SAINT-ANGE Pour pourquoi ris-tu? Où est ton cerbère? Déjà le timbre du malade sonnait plus rauque.

J'ai encore subi, ce que j'ai encore souffert. La bouche lançait les syllabes avec difficulté, tantôt à un débit ralenti, tantôt précipité. Cette fois, Georges eut beau jeu.

Il se penchait sur son cousin, lui pressait la main et s'emouvait lui-même, en trouvant qu'il jouait si parfaitement la comédie. Chennevière rouvrit les paupières et, d'une manière enfantine, demanda: - Qui se chargerait de mes piqures?

La vieille Sophie la cuisinière, Adélaïde et Alexis le regardèrent avec étonnement. - Bonne nouvelle, mes amis, leur cria-t-il dès le seuil, Monsieur se sent si bien qu'il vient de prendre une décision que j'approuve.

- Il était encore si furieux contre elle, qu'il avait consigné sa porte. Et moi j'ai été avec elle d'une douceur, d'une patience! - Elle a dû protester, tout de même.

salon attendant à la chambre du malade. - Forcé lui fut de se contenter de veiller au chevet de Claude, très tard. Chaque soir, il lui accordait la piqure réclamée. Il n'osait encore forcer la dose.



Fr. 34.80
en cuir imitation croco
semelles de crêpe
se fait en vert, rouge et brun

Même modèle
en cuir brun uni . . . **Fr. 29.80**
en daim noir » **29.80**

Même modèle
en cuir croco imitation
A LACETS :
Fr. 33.80
se fait en rouge, vert et brun
en daim noir **Fr. 29.80**
en cuir brun uni » **29.80**

Kurth

NEUCHÂTEL

Mesdames! pour le vrai
CORSET sur mesure

qualité, bienfacture
adressez-vous à la corsetière diplômée
B. MORANDI
Côte 47 - Tél. 5 22 08
Reçoit tous les après-midi

La dame élégante

porte des **BIJOUX MICHAUD**

HUILES DE CHAUFFAGE



M. SCHREYER

COMBUSTIBLES
DuPeyrou 3 - Tél 5 17 21



WISA GLORIA

vous offre cette
nouvelle saison un choix
Incomparable
de voitures d'une
haute élégance
et d'une
construction parfaite

Le modèle ci-dessus
à Fr.

154.-

Démonstration
et catalogue gratuits

BIEDERMANN

NEUCHÂTEL

Maison
fondée
en 1852

MARTIN LUTHER
maître opticien

OPTIQUE
PHOTO
CINÉ

Neuchâtel
Place Purry 7

A vendre un vélo «Allegro»,
spécial de course

état de neuf, avec bidon,
lampe et pèlerine, 290 fr.
comptant, ainsi qu'un
chronographe en or 18 kt,
120 fr. et un rasoir élec-
trique «Rabaldo». Télé-
phone 5 55 18.

A vendre un
vélo d'homme

petit cadre, sortant de re-
vision, 120 fr. Case pos-
tale 36617, Neuchâtel 6.

Au CORSET D'OR
Rose Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures
spéciales
dans tous genres
avec san-
gle dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5% S.E.N.J.

Carême

Le poisson le
meilleur marché
Thon du Pérou -
à Fr. 1.50 la boîte
de 210 gr. net
- soit Fr. 7.50 le kg.
Préparation réussie. -
ZIMMERMANN S. A.
109me année.

Les chambres défraîchies

réclament un bon
coup de pinceau
Demandez la peinture américaine

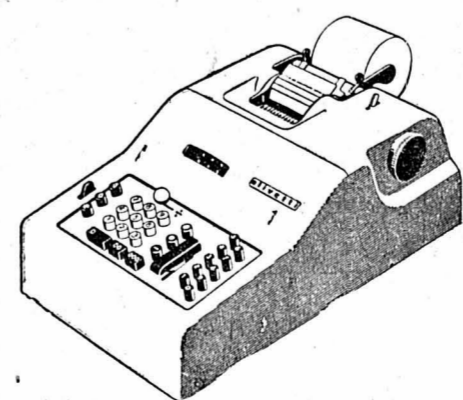
KEM-TONE

pour les papiers peints
et tous travaux d'intérieur

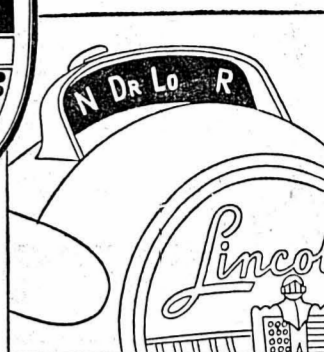
M. THOMET

représentant exclusif
ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

olivetti



Divisumma 14

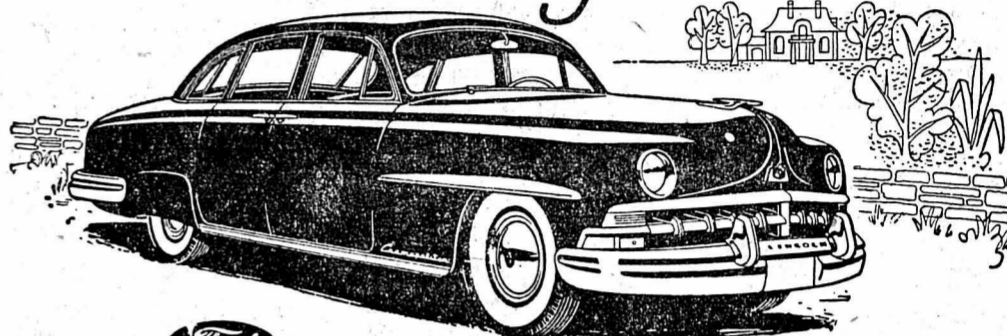


Destinée aux connaisseurs en
matière automobile et à ceux
qui veulent que leur voiture
soit le reflet de leur standing.

Lincoln et Lincoln Cosmopolitan 28/152
CV. Rapport poids/puissance 12 kg/CV,
vitesse maximum dépassant 150 km/h.
Transmission Hydra-Matic. Vraiment
exemplaires, parmi les voitures de
toute première catégorie, aux points
de vue garniture, confort, style, espace
disponible et performance.

Les Distributeurs officiels de la
marque se feront un plaisir de
vous présenter la Lincoln 1950.

LINCOLN
hydra-matic



- La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S. A.
Bienne : Grand Garage du Jura S. A.
Fribourg : Garage A. Maradan
Genève : Autohall Servette S. A.
Lausanne : Garage Red Star S. A. R. Mettraux
Montreux : L. Mettraux & Fils S. A.
Porrentruy : Lucien Vallat
Sion : Kaspar Frères
- Délégué : O. GEHRIGER, Zurich.

SALON GENEVE
Stands 51, 52 et 53

GRAND GARAGE ROBERT

NEUCHÂTEL
Faubourg du Lac 31

Distributeur officiel de la Ford Motor Company (Belgium) S. A. Téléphone 5 31 08

Superbe occasion,
« Fiat 1500 »

8 CV, quatre vitesses, 1938,
état impeccable, à enle-
ver faute d'emploi pour
2800 fr. Visible au garage
du Lac, Saar, 33, G. Des-
combes-Imer, Lignières.

Raisinel

Pur concentré de jus de raisin (O.P.) sans



Contient toutes les précieuses vertus du raisin.
Saine gourmandise, il apporte à l'organisme une
utile réserve d'énergie.

A vendre
CABRIOLET «ADLER»
quatre ou cinq places,
quatre vitesses, 7,5 CV,
entièrement révisé. Tél.
6 18 29 ou demander l'a-
dresse du No 747 au bu-
reau de la Feuille d'avis.

A vendre un
moto-treuil
«Ruedin» révisé. Prix
intéressant. S'adresser à
Jules Ruedin, Cressier.
Tél 7 61 94.

A VENDRE
deux fauteuils rembour-
rés, 100 fr., une table ron-
de, 20 fr. S'adresser à A.
Schieppy, Favargne 79, en
ville.

Un BEAU
MANTEAU
Trench

en fine popeline
nouvelle
coupe moderne
façon raglan
se porte avec
ou sans ceinture
entièrement
doublé
dos droit
très avantageux

45.-

ravissants
coloris mode

LA BELLE CONFECTION POUR DAMES

AUX **Armourins**
NEUCHÂTEL



La femme de ménage idéale : Brillant-Parktol

le nettoyeur rapide en vente dans les drogueries. Bidons plombés 3.80 et 7.30. — Tél. (038) 5 26 96.

A VENDRE

à des conditions spécialement avantageuses :

36 CHAMBRES A COUCHER

très jolis modèles, du simple au plus riche

Chambres comprenant chacune :

- une armoire à trois portes, démontable,
- une toilette avec grande glace,
- deux lits jumeaux, 190 x 95 cm.,
- deux tables de nuit, dessus en verre.

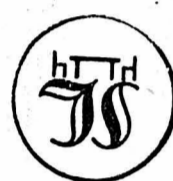
VOICI QUELQUES PRIX :

Fr. 990.— 1150.— 1290.—
1390.— 1490.— 1590.—

VISITEZ SANS ENGAGEMENT

nos vastes expositions des plus importantes du canton FIANCES, profitez de cette offre spéciale qui vous permettra de RÉALISER DE SÉRIEUSES ÉCONOMIES. Tout meuble sortant de nos magasins est garanti sur facture.

On réserve le mobilier jusqu'au moment de la livraison.



T. Skrabal

MEUBLES - TRAM 3 - PESEUX
Facilités de paiement
Demandez le prospectus illustré

A VENDRE

atelier mécanique de précision

Bonne occasion pour mécanicien. — Machines et outillage à l'état de neuf. Toutes les machines sont motorisées. Prix Fr. 8000.— Local à disposition. Ecrire sous chiffres S. R. 851 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerçants, pour vos VITRINES DE PAQUES

Papiers spéciaux et cartons de couleurs — Tapis d'herbe — Tous les cartons ondulés de couleurs jusqu'en 150 cm. de large — Sujets spéciaux — Etiquettes de prix Paille verte

Réfection d'enseignes

sous verre, en tôle, en bois, etc.

M. THOMET

ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

Confiture — aux framboises

Roco et

Lenzbourg

bocaux 1/2

à Fr. 1.75 + verre —

boîtes 1/1

à Fr. 3.35 + verre —

escompte 5 %

Zimmermann S.A.

Chez

LUTZ

Croix-du-Marché

(Bas rue du

Château)

Tout ce qui

concerne la

MUSIQUE

A vendre un

BATEAU

en acajou, état de neuf,

avec motogodille, 4 CV,

superbe occasion, avec

tout le matériel. Baraque

et emplacement. — Tél.

5 28 51, Neuchâtel.

UN BEAU CHOIX EN
LUSTRERIE D'ART
CADEAU DURABLE
PORRET-RADIO
SPECIALISTE
Seyon, NEUCHÂTEL
SEYON 3

Freins électriques
TELMA
pour camions
Stand 209, Salon de Genève
Agent exclusif :
GARAGE DE LA CÔTE
PESEUX

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

AUTO-ÉCOLE
R. KESSLER
Pratique - Théorie
Orangerie 4 - Neuchâtel - Tél. 5 44 42

La construction
ACTIVIA J.-L. Bottini
ARCHITECTE
Tél. 5 51 68 - Clos-Brochet 2
Crée - Construit - Transforme

Une maison sérieuse
Pour l'entretien
de vos bicyclettes
vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Parry 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Radio
Melody
Le Pommier d'Herminette - Neuchâtel
Réparation - Location - Vente
Échange de tout appareil
Se rend régulièrement dans votre région

STOPPAGE
en tous genres de tous
vêtements et habits militaires
couverture de laine, jersey
tricot, tuile et fillet
Mme LEIBUNDGUT
Temple-Neuf 22
(Place des Armourins) NEUCHÂTEL Tél. 5 43 78
Expéditions à l'extérieur

L'ENTREPRISE
François PAGANI & fils
se recommande pour tous travaux de
bâtiment, terrassement, maçonnerie,
faïence, carrelage.
Ecluse 33 - Tél. 5 48 02

fiancés...
votre chambre à cou-
cher
votre salle à manger
votre studio
de chez
Meubles G. Meyer
vous donnera
toujours satisfaction,
et sur demande arrange-
ments de paiement

A vendre un grand
lit complet
une place et demi, pro-
pre, pour 160 fr. Deman-
der l'adresse du No 869
au bureau de la Feuille
d'avis.

Un
COMPLET
confection
sur mesures
à des prix
raisonnables
s'achète à la
**COOPÉRATIVE
DU VÊTEMENT**
Grand-Rue 6
1er étage

Lapins frais
du pays
Fr. 3.20 le 1/2 kg.
LAPINS DE GARENNE
sans tête ni pattes
Fr. 2.— le 1/2 kg.
LEHNHERR

COMESTIBLES
TRESOR 4
A vendre
RADIO
R.C.A., peu usagé, S'adres-
ser à Mme Ed. Martin,
Seyon 14, 4me.

WISA-GLORIA
RADIO
R.C.A., peu usagé, S'adres-
ser à Mme Ed. Martin,
Seyon 14, 4me.



Choix énorme
dans tous les articles
d'enfants
**Poussettes et
pousse-pousse
avec
gros pneus**
Demandez catalogue
gratuit
Arrangements
de paiement sur
demande

Meubles G. Meyer

S B S

VOTRE SÉCURITÉ

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

NEUCHÂTEL

8, Fbg Hôpital

Place A.-M. Piaget

1872

Boucherie Chevaline

RUE FLEURY 12

GRANDE BAISSÉ

Prix par 1/2 kg.

Charcuterie fine Fr. 2.—
Saucisses à rôtir > 1.90
Saucisses au foie > 1.75
Saucissons de poulain extra-fin > 2.50
Saucissons secs 70 c. les 100 gr.
Salami extra-fin 95 c. les 100 gr.
Gros cervelas-réclame 20 c. la pièce
(13 pour la douzaine)
Gros gendarmes 50 c. la paire
Tranches panées 50 c. la pièce
Viande fraîche sans os et complètement
dénervée, de Fr. 2.— à 3.50 le 1/2 kg.
Veau bouilli, côtes plates, Fr. 1.50 le 1/2 kg.
Graisse fondue surfine > 90 c. le 1/2 kg.
Se recommande : Hermann SCHNEIDER.

Framboise-Myrtille

noire à l'arôme de la myrtille, ne drageonne pas, ne
gèle pas, excellente nouveauté de mérite, croissance
rapide et facile, même en terrain sec et peu fertile ;
abondante récolte en juin. Recommandable aussi
pour régions froides et l'altitude, dont la récolte se
fait en juillet. Se taille en buisson, plantation à
1 m. (5 plantes suffisent pour un petit ménage).
5 plants Fr. 9.50 ; 10 plants Fr. 18.—

Pépinières W. Marlétaz

BEX — Tél. 5 22 94

VOS

chez le spécialiste
Remplacement
Réparations et
transformations
pour verrous - autos
Serrures de sûreté

Mce Schorpp
Faub. de l'Hôpital 13
Tél. 5 18 23

A vendre un
pousse-pousse
en bon état. S'adresser :
Favargis 5, 3me, à droite.

A vendre un
tracteur
« Hurlimann »
avec herse mécanique,
modèle 1945, 4 cylindres,
15 CV, modèle Saurer-Die-
sel, moteur complètement
révisé à neuf, pneus 90%.
Excellente occasion. S'ad-
resser à Henri Chevret-
Viret, à Nant-Vully (Fribourg).

A vendre
« Royal Enfield », 350 L.
Prix: 500 fr. Demander
l'adresse du No 848 au
bureau de la Feuille
d'avis.

Très joli studio
en vert, brun, rouille, etc., se com-
posant de : un divan-lit avec coffre à li-
terie, accoudoirs et coussins de dossier
mobiles, deux jolis fauteuils, une table
de salon, Fr. 650.— le tout livré franco
domicile. Pour visiter, automobile à dis-
position des intéressés. Adressez-vous à :
Ameublements et Trousseaux ODAC,
Fanti & Cie, Grand-Rue 34-36, Couvet
Téléphone 9 22 21

200 poudrettes
gamay (rouge) sur 3309,
un an, premier choix et
sélection garantie. E. Va-
cher. Tél. 7 61 79.

A vendre un petit

SINGE
sympathique. Adresser of-
fres écrites à C. E. 854
au bureau de la Feuille
d'avis.

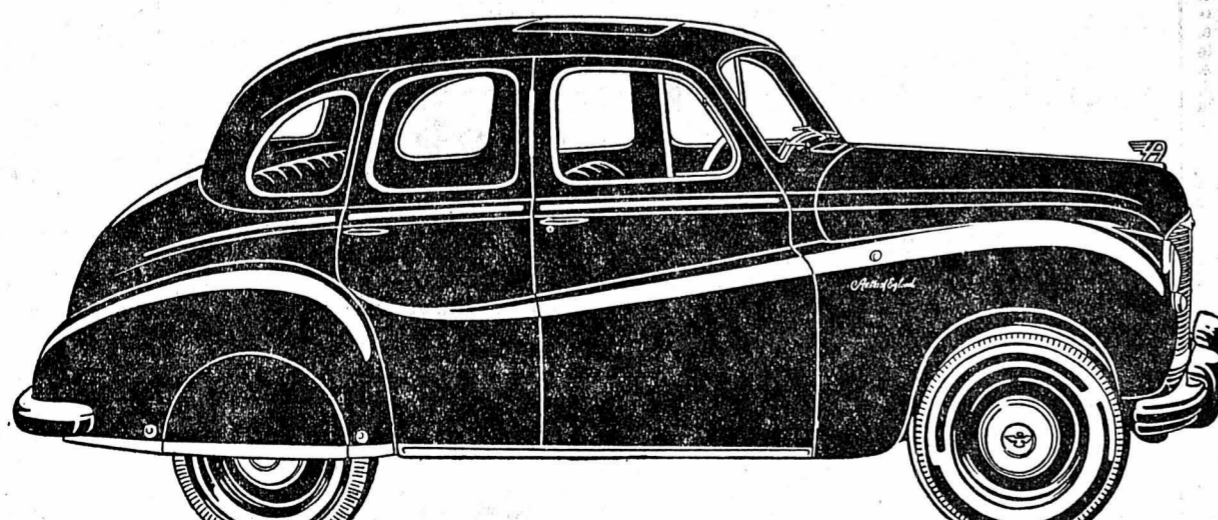
Ecrivez
Baux à louer
EN VENTE
AU BUREAU
DU JOURNAL

**CHAMBRE
A COUCHER**
avec lit à une place, ar-
moire à glace, lavabo, une
table, deux chaises, une
table de nuit à enlever
pour 500 fr. Demander
l'adresse du No 859 au
bureau de la Feuille
d'avis.

A vendre
moto
500 TT « Royal Stan-
dard », avec side-car, 900
francs, et un
tourne-disques
meuble Thorens, état de
neuf, 140 fr. Adresser of-
fres écrites à E. F. 822
au bureau de la Feuille
d'avis.

AUSTIN

Un petit capital à haut rendement



Dans la classe des voitures moyennes,

L'AUSTIN « A 70 » MODÈLE 1950

est la voiture aux ressources nombreuses qui répond le mieux aux exigences européennes

L'« A 70 » est, par sa convenance particulière à la nature du sol suisse, un succès sans précédent. Grâce à sa construction parfaite, chef-d'œuvre de l'industrie anglaise la plus perfectionnée, l'« Austin » peut, par ses quatre vitesses idéales, dominer toutes les situations, aussi bien en été qu'en hiver, à la ville comme à la montagne où il est toujours difficile de triompher. Avec le modèle 1950, le confort et le luxe de cette voiture inusable aux lignes modernes et gracieuses sont encore surpassés. Venez donc en faire l'essai sans engagement.

Moteur robuste OHV à la grande réserve de puissance — 11/70 CV., quatre vitesses synchronisées. Carrosserie spécialement spacieuse, tout acier. Sièges recouverts de cuir. Consommation environ 10 litres aux 100 km. Vitesse de pointe 135 kmh. Grand coffre à bagages — sur désir toit ouvrable. Chauffage et dégivreur. Dès Fr. 9850.— + Icha

AUTRES MODELES :

A 40 6/40 CV. Limousine quatre places dès Fr. 7200.— + Icha	A 90 14/90 CV., deux, qua- tre et cinq places. Cabriolet et coupé dès Fr. 12,900.— + Icha	A 125 20/125 CV. cinq-huit places. Limousine Charge maximum dans tous les emplois.	Camions utilitaires de 500-5000 kg. Charge maximum dans tous les emplois.
--	--	--	--

Expose au Salon de l'auto à Genève, stand No 33

SAINT-BLAISE : Virchaux & Choux, garage - LA CHAUX-DE-FONDS : Châtelain & Cie, garage - FRIBOURG : Garage central S. à r.l. - LAUSANNE : Garage du Chauderon, R. Bovey GENEVE : S. A. Perrot, Duval & Co, 11, rue Gourgas

ÉMILE FREY ZURICH
Werdmühlestrasse 11, tél. (051) 23 47 77

EFZ
Flurstrasse 44, tél. (051) 25 44 64

**Une possibilité
d'augmenter
votre fortune et
de placer vos capitaux**

en toute sécurité, vous est offerte par l'assurance sur la vie. Une gestion prudente et un contrôle serré de la Confédération — il n'est guère d'autre pays où les lois de surveillance soient aussi sévères — ont établi la réputation mondiale de nos compagnies d'assurance. Conclure une assurance sur la vie augmente aussi votre sécurité et votre crédit.

Les compagnies concessionnaires d'assurances sur la vie.

Les sports

FOOTBALL

L'équipe de la mère commune en excellente posture dans la Ilme lieue

Le Locle - La Neuveville 3 à 0

(c) Avec l'équipe que voici: Borel; Maire, Robert; Cattin, Jacot, Scherer; Eschler, Carcani, Furrer, Wenger et Huguenin, les Loclois ont eu raison de la bonne équipe athlétique de la Neuveville entraînée par l'ex-international Rossel. Malgré une supériorité de jeu, en première mi-temps, les Loclois ne sont pas parvenus à battre la forte et puissante défense des Bernois. Les trois buts ont été marqués en seconde mi-temps par Huguenin, Eschler et Wenger.

Le Locle gagne ainsi son cinquième match d'affilée sans recevoir aucun but.

Portalan I - Morat I

(c) Rencontre très difficile que celle qui mettait aux prises, dimanche, sur le terrain du F.-C. Morat, d'une part le F.-C. Portalan I et Morat I. Les deux formations donnèrent le meilleur d'elles-mêmes pour arracher la victoire et la meilleure a gagné.

Résultat: 2 à 1 pour Portalan.

AUTOMOBILISME

Le Grand Prix de Marseille

Voici le résultat de cette course importante, où 14 coureurs ont pris le départ et où l'on a enregistré de nombreux abandons:

1. Villorci, Italie, sur Ferrari, 1 h. 48' 16" 2/10, pour les 198 km. 200 du parcours, moyenne 108 km. 190; 2. Ascari, Italie, sur Ferrari; 3. Fangio, Argentine, sur Ferrari; 4. Sommer, France, sur Ferrari; 5. Trintignant, France, sur Simca-Gordini; 6. Shell, E.-U., sur Simca-Gordini; 7. Martin, France, sur Simca-Gordini.

14 pilotes au départ. Nombreux abandons dont celui de l'Argentin Gonzalez.

ESCRIME

La coupe suisse au fleuret par équipes

Cette épreuve a été organisée dimanche au Lausanne-Palace par le C. A. Lausanne. Excellente organisation générale, les matches étant arbitrés par le fameux international Edoardo Mangiarotti. Quatorze équipes se sont affrontées.

Résultats de la finale: 1. C. E. Zurich, 3 victoires par équipes et 19 individuel; 2. G. C. Yverdon, 1 victoire individuelle; 3. C. A. Lausanne; 4. E. S. Genève; 5. C. E. la Chaux-de-Fonds.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Association suisse des comptables diplômés

L'assemblée générale annuelle de la section romande de cette association a eu lieu le 19 mars 1950, à la Chaux-de-Fonds, sous la présidence de M. Sven Engdahl-Borel.

Le matin, après une séance administrative au cours de laquelle plusieurs questions professionnelles ont été débattues, les membres ont entendu un exposé de M. Emilie-R. Graf sur le sujet: «Aspects de la révision comptable».

Au cours du déjeuner, qui suivit, M. Adrien Favre-Bulle, directeur des finances de la Chaux-de-Fonds, adressa aux membres présents le salut du Conseil communal de la métropole horlogère.

En séance publique tenue l'après-midi, les comptables diplômés et leurs invités eurent le plaisir d'entendre une conférence de M. Arnold Perrenoud, professeur à l'École supérieure de commerce de Neuchâtel, intitulée «La comptabilité avant et après 1404». Ce remarquable travail fut suivi d'une intéressante discussion.

Le comité de la section romande, pour la prochaine période triennale, a été constitué comme suit: M. Sven Engdahl-Borel, président, Neuchâtel; M. Pierre Gendre, caissier, la Chaux-de-Fonds; M. Georges Perret, rédacteur du «Courrier du comptable», les Brenets; MM. Georges Challer et Henri Germond, Genève; MM. Paul Magnéjan et Emilie-R. Graf, Lausanne.

Extrait de la Feuille officielle

11. L'autorité tutélaire du district de Aoudry a:

prononcé la mainlevée de la tutelle de Georges Sandoz, décédé, et relevé Samuel Berthoud, pasteur, à Colombier, de ses fonctions de tuteur;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Renée Violette-Ida-Marthe, décédée, et relevé Maurice Chervet de ses fonctions de tuteur.

15. L'autorité tutélaire du district de la Chaux-de-Fonds a:

désigné Maurice Senn, électricien à la Chaux-de-Fonds, en qualité de tuteur de Thérèse-Françoise Schumacher, au dit lieu;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Michèle Jacot, à Neuchâtel, et libéré Alfred Jacot de ses fonctions de tuteur.

prononcé la mainlevée de la tutelle d'Yvan-Romain Martin, à la Chaux-de-Fonds, et libéré Albert Rihs de ses fonctions de tuteur;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Roland-Pierre Heymoz, à Koblenz (Argovie) et libéré André Tinguely, à la Chaux-de-Fonds, de ses fonctions de tuteur;

prononcé la mainlevée de l'interdiction d'Edouard Glusien, à la Chaux-de-Fonds, et libéré Samuel Berthoud, agent du patronage des détenus libérés, à Colombier, de ses fonctions de tuteur;

prononcé la mainlevée de l'interdiction de Hans Messmer, à Sétignen, et libéré Ernest Bähler, à Frutigen, de ses fonctions de tuteur.

Nouvelles économiques et financières

Les touristes anglais ne délaissent pas la Suisse cette année

... comme on pouvait le craindre il y a quelques semaines encore

LONDRES, 18 (A.T.S.). — Lorsqu'il fut connu que les Anglais qui voulaient passer leurs vacances en Scandinavie ne seraient plus liés par un contingent individuel (arrangement UKISCAN), les milieux touristiques suisses ont craint que ce préjudice fait à la Suisse se traduise par un détournement du tourisme vers le Danemark, la Suède ou la Norvège.

Renseignements pris à Londres, où les préparatifs des vacances d'été battent son plein, ce détournement touristique aura relativement peu d'effet, car la capacité hôtelière des pays scandinaves est réduite.

Il faut également tenir compte du fait que les moyens de transport entre l'Angleterre et la Scandinavie permettent seulement à quatre mille personnes par semaine d'effectuer ce voyage. Si l'on tient compte du temps assez court des vacances d'été, il n'appert que 25,000 à 30,000 personnes seulement pourront entreprendre ce voyage Angleterre - Scandinavie.

D'autre part, un nombre non moins important de touristes se rendront en Autriche pour des raisons financières. Une agence de voyage londonienne a annoncé que les hôtels autrichiens étaient déjà en grande partie retenus pour cet été.

Selon les indications données par l'Automobile Association et la Royal-Automobile Club, la demande de places de bateaux pour automobiles est sensiblement plus élevée cette année que l'année dernière, à tel point que les prévisions touristiques pour la Suisse ne sont pas aussi défavorables qu'il le paraissait d'abord.

Assemblée générale de l'Information horlogère suisse

La 36ème assemblée générale de l'Information horlogère suisse a eu lieu à la Chaux-de-Fonds, le 16 mars dernier, sous la présidence de M. Alphonse Blanc, président.

Présenté par M. René Mattioli, directeur, le rapport de gestion constate que l'Information horlogère suisse marche bien et qu'elle est en constante progression. En 1949, le service du contentieux s'est occupé de 1680 affaires totalisant plus de 9 millions et demi. Le service de renseignements, a répondu à 6347 demandes de renseignements; le département des marques de fabrique a été investi de 820 mandats nouveaux et en a liquidé 367.

Vingt-six nouveaux membres ont été reçus en 1949; les effectifs de l'association s'élevaient aujourd'hui à 700 membres.

Le bilan de 1949 fait apparaître, avec le report de 1948, un bénéfice de 15,326 francs. L'assemblée a adopté les comptes et le budget pour 1950 et a renou-

vel sa confiance à l'unanimité au comité, au conseil et au directeur. Elle a pris acte, avec regret, de la démission de M. Charles Berner, de la Fabrique d'ébauches de Pesex S.A., pour raisons de santé, et de M. Ernest Burri, ancien directeur de la Banque cantonale de Berne, à Tramelan, qui a pris sa retraite. Deux nouveaux membres ont été désignés pour faire partie du conseil, en la personne de M. Max Luterbacher, sous-directeur d'Ebauches S.A., à Granges, et de M. Albert Pasche, directeur de la Banque populaire suisse, à Saint-Imier. Le président, M. Alphonse Blanc, a été réélu par acclamation.

Signature de l'accord économique égypto-suisse

LE CAIRE, 20 (A.F.P.). — L'accord économique entre la Suisse et l'Égypte a été signé en fin de matinée d'hier. Il entrera en vigueur le 1er avril et aura une durée d'un an.

Le gouvernement égyptien a publié le communiqué suivant à la suite de la signature de l'accord économique égypto-suisse:

«Les négociations entre la Suisse et l'Égypte se sont ouvertes dans une atmosphère d'amitié et avec un commun désir de raffermir les relations économiques entre nos deux pays. Les négociations ont abouti à la conclusion d'un accord de paiement auquel un protocole sur différentes questions a été annexé. Le résultat de cet accord rendra les échanges entre les deux pays plus faciles. Il est valable pour un an, à partir du 1er avril 1950, et pourra être renouvelé. Les détails en seront publiés lorsque le conseil des ministres aura donné son approbation.»

ETATS-UNIS

Le nombre des chômeurs. D'après les statistiques publiées par le département du commerce, le nombre des chômeurs s'élevait aux Etats-Unis à 4 millions 684,000 en février. Ce chiffre est le plus élevé depuis 1941.

FRANCE

Les grands magasins parisiens du «Bon Marché» déposent leur bilan. Les grands magasins parisiens du «Bon Marché», qui s'étaient trouvés dans l'obligation de cesser leurs paiements à la fin du mois de février, viennent de déposer leur bilan.

On pense que cette décision n'entraînera pas la fermeture des magasins qui occupent quatre mille employés et ouvriers. On croit même savoir que certains groupes financiers français et étrangers seraient désireux de reprendre l'affaire une fois que la situation financière aura été exactement définie.

SUISSE

Banque pour valeurs de placement, Zurich

L'assemblée générale de la Banque pour valeurs de placement, qui a eu lieu le 2 mars, a décidé, selon les propositions du conseil d'administration, d'utiliser le solde du compte de profits et pertes de 846,755 fr. 80, comme suit: a) répartition d'un dividende porté de 7% à 8% net d'impôt sur les coupons, du capital-actions de 5,000,000 fr., 421,050 fr.; b) report à nouveau, 425,705 fr. 80.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 11. Voyame, Jean-Claude, fils de Georges-Louis, commerçant, à Neuchâtel, et de Véronique-Lina née Burkhalter, 15, Contesse, Nicole, fille de René-Max, agriculteur, à Saint-Blaise, et d'Elisabeth née Meier; Jendly, Alain-Roger-Frédéric, fils de Roger-Louis, technicien-électricien, à Neuchâtel, et de Gisèle-Blanche née Mergelin, 16, Will, Sigisbert-Mario, fils de Placidius-Sigisbert, manœuvre, à Boudry, et de Rosa-Marguerite née Guex, 18, Gaffiot, François-Claude, fils de Claude-Ernest, manœuvre, à Saint-Blaise, et de Violette-Germaine née Crut, 19, Biandener, Bernard-Max, fils de Max-Ernest, comptable, à Neuchâtel, et de Nelly-Louise née Pomey.

PROMESSES DE MARIAGE. — 17. Jaquillard, Paul-Albert, musicien, à Neuchâtel, et Nordenhoff, Grethe, de nationalité danoise, à Aalborg (Danemark), en séjour à Berne, 18. Bolliger, Karl-Samuel, commerçant, à Berne, et Walter, Rosa-Hélène, à Berne, avant à Neuchâtel; Meyer, Jacques-Gabriel, fleuriste, et Pallotta, Enrichetta, de nationalité italienne, tous deux à Neuchâtel, 20. Roud, René-Paul-Armand, monteur-électricien, et Müller, Blanka, tous deux à Neuchâtel; Arnold, Alois-Otto, tailleur, et Fusiotto, Maddalena-Ines, de nationalité italienne, tous deux à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÈBRES. — 18. Roth, Heinrich-Jakob, fabricant, à Wangen a. A. et Golitzine, Hélène, à Neuchâtel; Girard, Jean-Henri, manœuvre, et Bortot, Enrichetta, de nationalité italienne, tous deux à Neuchâtel.

DECES. — 17. Thiébaud, Louisa, née en 1885, ménagère, à Buttet, célibataire, 18. Rolle, Léonie-Bertha, née en 1880, ménagère, sans domicile, anciennement à Neuchâtel, divorcée de Kummer, Johann-Otto; Drexler, Georges-Edouard, né en 1865, cultivateur, de nationalité française, à Neuchâtel, veuf d'Henriette-Pauline née Gigaud; Carrel, Olga-Cécile, née en 1875, buraliste postale, à Boudry, célibataire; Ruedlin, Jean-Charles-Casimir-Victor, né en 1878, ancien boulanger, au Landeron, veuf de Catheline-Emélie née Guenot, 19. Cattin, née Wannier, Mathilde-Bertha, née en 1867, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Cattin, Louis-Oscar.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion: 7.10, bonjour matinal, 7.15, inform, 7.20, impromptu matinal, 10.10, Craquebillé, pièce d'Anatole France, 10.40, les documents sonores: Richard Tauber chante des airs d'opéras, 11 h., travaux en musique, 11.45, silhouettes d'autrefois: Katherine Mansfield, 11.55, gravé pour vous, 12.15, dix minutes avec Jack Diéval, 12.25, le récit, la route, les ailes, 12.45, signal horaire, 12.46, inform, 12.55, Mémoires du studio de Londres, 13.25, Au musée de l'enregistrement, 13.45, la femme et les temps actuels, 16 h., l'Université des ondes, 16.29, signal horaire, 16.30, de Beromünster: émission commune, 17.30, poèmes de Vie Martin, 17.45, musique légère, 17.55, au rendez-vous des Benjamins, 18.30, la méthode française, 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs, 19.05, la vie internationale, 19.15, inform., le programme de la soirée, 19.25, les travaux des Chambres fédérales, 19.30, questionnez, on vous répondra, 19.45, les enregistrements nouveaux de l'Embleme romain, 20.00, symphonique, 14 h., pour les mères, 15.55, Vieilles danses de l'Emmenthal, 16.30, mélodies slaves, 17 h., danses des Strauss, 18 h., l'orchestre de Six Heures, 18.35, des jeunes parlent de leur profession: agriculteur, 19.30, inform., écho du temps, 20.02, petit concert par l'ensemble instrumental de Radio-Berne, 20.35, Famille Läderach, histoire d'une famille suisse, 21.20, chansons suisses, 22.30, de grands artistes interprètent de la musique récréative.

BEROMÜNSTER et télédiffusion: 7 h., inform, 11 h., de Sottens: émission commune, 12.15, nouveaux disques, 12.30, inform, 12.40, concert par le Club de Jeunes Otto, 13.25, concert symphonique, 14 h., pour les mères, 15.55, Vieilles danses de l'Emmenthal, 16.30, mélodies slaves, 17 h., danses des Strauss, 18 h., l'orchestre de Six Heures, 18.35, des jeunes parlent de leur profession: agriculteur, 19.30, inform., écho du temps, 20.02, petit concert par l'ensemble instrumental de Radio-Berne, 20.35, Famille Läderach, histoire d'une famille suisse, 21.20, chansons suisses, 22.30, de grands artistes interprètent de la musique récréative.

CARNET DU JOUR

Cinémas
Théâtre: 20 h. 30. La chasse aux millions. Rex: 15 h. et 20 h. 30. Le Trombeur. Studio: 15 h., Rubens. 20 h. 30. La «scandaleuse» de Berlin. Apollo: 15 h., Sonate au clair de lune. 20 h. 30. Le brigand bien-aimé. Palace: 20 h. 30. Dernière heure.

DOP DOP DOP

DOP

de la jeunesse...

— dans vos cheveux.
Les shampoings DOP développent une mousse abondante, onctueuse et légère qui plonge les cheveux dans un véritable bain de jeunesse.

Par l'action tonifiante des éléments nouveaux qu'ils contiennent et qui pénètrent profondément dans la texture capillaire, les shampoings DOP font étinceller votre chevelure de santé et de fraîcheur.

Après un shampooing DOP vos cheveux seront faciles à peigner, discrètement parfumés et gagneront un charme nouveau: «Le charme DOP».

Poudre - Crème - Huile
Frs. 0,35 à 2,20

DOP

L'ORÉAL S. A. GENEVE
80 ans d'expérience dans l'art capillaire

Suivez notre publicité. Envoyez-nous 4 annonces différentes et nous vous ferons parvenir un échantillon gratuit.

DOP DOP DOP

EMULATION
NEUCHÂTEL

Ca soir à 20 h. 30
à City
Premier étage

CAUSERIE

donnée par M. H. KETTERER, secrétaire sur

LA ROSERAIE

avec projections lumineuses

ENTRÉE LIBRE Collecte

La préparation de la fête du 1^{er} août 1950

Le comité suisse de la fête du 1^{er} août s'est réuni lundi à Berne. Au cours de la matinée, les membres venus de toutes les parties de la Suisse ont examiné sous la présidence du docteur Franz Wyss, de Zurich, l'œuvre à réaliser cette année. Elle est destinée à la Croix-Rouge suisse. L'action se fera dans le cadre usuel, par la vente de timbres, de cartes et d'insignes.

L'assemblée générale s'est tenue dans l'après-midi sous la présidence de M. Edouard Chapuisat, président central de Genève. Après une brève discussion le rapport et les comptes annuels ont été adoptés. Le produit net des ventes et collectes de 1949 s'est élevé à un million de francs qui, conformément aux décisions, devra être utilisé en faveur des apprentis et apprenties dans le besoin. La répartition se fera par les soins du secrétariat central de l'association «Pro Juventute».

Le produit des collectes et ventes de l'année 1951 sera consacré aux mères dans le besoin.

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

ROBERT PORTMANN

docteur en droit
avocat

a ouvert son étude à la rue du Bassin 14
Ilme étage - Tél. 5 18 96

BIBLIOGRAPHIE

«LE CRÉDIT DOCUMENTAIRE ET L'EXPORTATION»

Service d'édition de la Société suisse des commerçants, Zurich et Neuchâtel

M. Hermann Thalmann, ancien chef des crédits documentaires et des changes à Casablanca, expose dans cette brochure, d'une façon très claire à l'aide d'exemples pratiques suggestifs, le mécanisme des paiements par crédits documentaires qui jouent un rôle de premier ordre dans le commerce extérieur. Ce travail concentré, précis et complet rendra les plus grands services aux commerçants et industriels qui sont obligés d'avoir recours à ce mode de paiement. Quant aux employés de commerce et de banque, ils auront une occasion unique de profiter des expériences acquises à l'étranger par un de leurs collègues.

Grâce à la dernière partie de la brochure traitant certains cas de jurisprudence, le lecteur sera documenté et averti sur les dangers qui peuvent résulter d'une connaissance incomplète du mécanisme de ces opérations.

SUR LE VELOURS

par Roman MacDougald (Détective-Club), Ed. Dittis

Philip Cabot, un jeune et charmant détective new-yorkais, venait de convoyer en justes noces et s'appretait à passer la nuit la plus délicieuse de son existence quand la sonnerie du téléphone retentit. L'homme qui était au bout du fil n'était autre que Darryl Rand, le fabricant de la «Magnamote», un puissant explosif, découvert récemment. Rand semblait sous l'emprise d'une peur panique, il prétendait qu'on allait l'assassiner incessamment en camouflant sa mort en suicide. Le cas sembla si extraordinaire à Philip

qu'il abandonna sa jeune épouse et se précipita chez les Rand...

«Un catéchisme mathématique, ainsi pourrait-on définir le roman de MacDougald, qui est probablement appelé à devenir un des classiques du genre, tant par l'ingéniosité presque diabolique de son mécanisme qu'à cause du talent extraordinaire avec lequel l'auteur en a créé l'ambiance.

POUR LES AUTOMOBILISTES

Hallwag, Berne, éditeur de la «Revue automobile» bien connue de tous les automobilistes, nous cause un vif plaisir cette année en présentant, à l'occasion du Salon de l'Automobile à Genève, un «numéro catalogue» particulièrement bien venu. Ce qui est important ouvrage contient dépasse tout ce que le terme «catalogue» permet d'imaginer. Nous y trouvons quelque 18,000 caractéristiques de plus de 200 types de voitures, les indications des prix, des tableaux synoptiques, etc. Des personnalités compétentes et familiarisées avec l'automobile y excellent, en deux langues (en allemand et en français), toutes les voitures particulières offertes sur le marché suisse, de façon explicite et complète, tout en soumettant leurs qualités au crible de la critique. Notons également un aperçu du développement technique au cours des vingt dernières années. Le résumé des essais de voitures, faits par la «Revue automobile» pendant les années 1945 à 1950 avec tous les types possibles de voitures, suscitera, lui aussi, un très vif intérêt.

Les nombreux dessins et les illustrations en couleurs qui agrémentent le texte, allés à la remarquable présentation de ce «numéro catalogue», en font un document précieux que les automobilistes consulteront avec profit.

POUR VOTRE chambre à coucher adressez-vous à **MEUBLES Silva** NEUCHÂTEL

Venez passer vos vacances de Pâques à la Pension-restaurant du Chalet Chamby sur Montreux. Vue splendide sur le lac et les Alpes. Tranquillité - Confort. Cuisine soignée. Téléphone 6 34 37

Belle maquette au bureau du journal

Demandez mon **DIVAN-LIT** avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 318 fr., chez **Meubles G. Meyer**. Facilités de paiement sur demande.

POUR PAQUES !
Quinzaine de la permanente

Prix spécial ! Mesdames ! Prenez rendez-vous aujourd'hui. Teintures - Traitement spécial pour cheveux atrophés et fourchus - Travail garanti

L. BOËCHAT & FILS MONRUZ 5
Tél. 5 58 72



SALLE DES CONFÉRENCES

LUNDI 27 MARS, à 20 h. 30

SOLISTES
DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
DE VIENNE

AU PROGRAMME

Schubert : Quintette « La truite », en la majeur
Haydn : Quatuor « L'alouette », op. 64, No 5
Mozart : « Eine kleine Nachtmusik », K. 525

Piano de concert PLEYEL

Prix des places : Fr. 2.85 à 6.75

Location « Au Ménestrel » Fetsch Frères S. A. Tél. 5 14 29

PALACE

JEUDI 23 MARS, à 20 h. 30

SOIRÉE DE BIENFAISANCE en faveur de la

POUPONNIÈRE DE NEUCHÂTEL

Au programme : NOËL - NOËL dans

LA CAGE
AUX ROSSIGNOLS

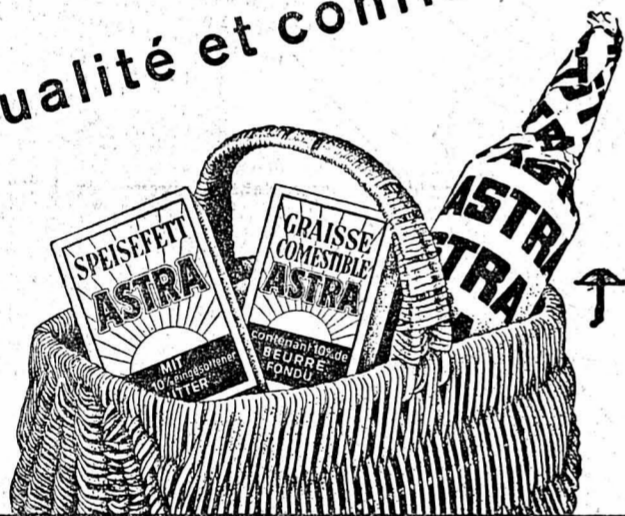
Un film profondément humain avec LES PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS

Location : chez Mme Pfaff, bijouterie Place Purry - Tél. 5 15 81

Economie

La graisse comestible ASTRA est profitable, ce qui est salubre à la caisse de ménage. Sa consistance toujours égale et plutôt molle permet un dosage exact à la cuillère. Elle ne fume ni ne brûle au rôtissage et donne aux aliments cet arôme exquis et si apprécié... l'arôme ASTRA. La graisse et l'huile comestibles ASTRA sont des produits suisses de qualité.

ASTRA qualité et confiance



GRAISSE COMESTIBLE - HUILE D'ARACHIDES

PRÊTS

très discrets à personnes solvables, par banque fondée en 1912. Conditions sérieuses, pas d'avance de frais. BANQUE PROCREDIT Fribourg

MARIAGE

Dame (bonne famille), présentant bien, bonne ménagère, avec avoiron, désire rencontrer monsieur 49-55 ans, sympathique, sérieux. Situation stable. Case transit 1232, Berne.

HORLOGERIE

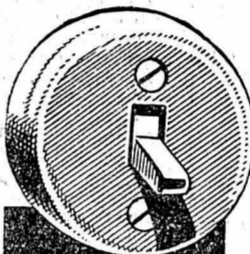
MARCEL DUBOIS
Temple-Neuf 11, 1er étage
Vente - Réparations soignées - Prix modérés
Bons réveils depuis Fr. 10.-
Vente d'outils d'horlogerie

L'artisan tailleur (hommes et dames) de la **CLINIQUE D'HABITS**

bâtiment chaussures « Royal » répare, transforme, stoppe, nettoie et repasse tous vêtements. Il retourne complets, costumes et manteaux pour un modeste prix. Nettoyage chimique et à sec. Teinture (dépôt).
Tél. 5 41 23 N. Pitteloud, tailleur.



NEUCHÂTEL
Lames - rasoirs



RÉPARATIONS urgentes
TÉL. 5 45 21

ÉLECTRICITÉ
RUE DE DUBLE 1
NEUCHÂTEL

Tous les mardis
mercredis et jeudis

Atriaux
Rôti et
beefsteak
haché

BOUCHERIE
R. Margot

Messieurs, **sommelières, demoiselles,** possédant

linge soigné

peuvent le donner en toute confiance pour l'entretien (lavage, repassage, raccommodage) à personne très minutieuse. Adresser offres écrites à D. B 844 au bureau de la Feuille d'avis.

Vacances de Pâques
RAVOIRE (Valais)
Pension « Le Cottage »
Prix modéré
Tél. (026) 6 15 42

Pour la réfection de vos LITIERES une bonne adresse :

E. NOTTER

Terreaux 3 - Tél. 5 17 48

MATELAS, crin animal
MATELAS, à ressorts
PRIX AVANTAGEUX

APOLLO AUJOURD'HUI, à 15 h.

A la demande de nombreuses personnes Dernière du film musical avec le maître PADEREWSKI dans

Sonate au clair de lune

Billets à Fr. 2.20 et 1.70

à 20 h. 30

Dernière du passionnant et magnifique film d'amour et d'aventures

Le brigand bien-aimé

(JESSE JAMES)

avec TYRONE POWER

La Générale
Société Anonyme d'Assurances à Berne

AUTOMOBILISTES
Attention !

Nous assurons vos voitures aux **CONDITIONS DE FAVEUR DE P. A. C. S. ET DU T. C. S.** Responsabilité civile, assurance des passagers, bagages, incendie, vol et auto-casco.

Agence générale : **GASTON DUBIED**
Terreaux 7 - Tél. 5 31 59 - Neuchâtel

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

POLICE PRIVÉE

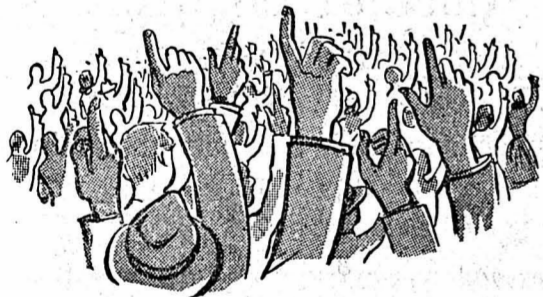
RUE DE L'HOPITAL 11

RECEPTION : Jeudi, vendredi et samedi de 9 à 12 heures

RECHERCHES - ENQUÊTES
FILATURES

FIAT

la marque qui recueille le plus de suffrages!



Ainsi qu'en font foi les statistiques, sur 24,980 voitures neuves de tourisme immatriculées en 1949 dans notre pays et appartenant à près de 100 marques différentes, la FIAT, se plaçant de nouveau en tête, en compte à elle seule 2615.

Ce brillant résultat, obtenu auprès d'acheteurs ayant la réputation de priser la qualité avant toute chose, donne la mesure d'une popularité qui trouve sa justification dans les avantages réels que la voiture FIAT offre à ses usagers.

Conçue pour la route de montagne comme pour l'autostrade, la FIAT fait merveille sur l'une et l'autre. Sa stabilité est proverbiale. Elle ne chauffe jamais.



En ville, elle démarre en flèche, dépasse avec aisance, se faufile partout et se parque facilement.



En Suisse, près de 100 agences officielles FIAT assurent un service compétent, rapide et avantageux. La pièce de rechange FIAT se trouve partout.



Au delà de nos frontières, la FIAT possède partout une organisation internationale de service et d'assistance mise au point par un demi-siècle d'expérience.



Grâce à sa ligne élégante et sobre, à l'économie de son usage et à sa perfection mécanique, la voiture FIAT garde sa valeur marchande. Couvrant tous les besoins, elle se revend facilement et bien.

AGENCE OFFICIELLE :

M.-P. GIRARDIER, Garage HIRONDELLE, Neuchâtel. Tél. 5 31 90

SAINT-MARTIN : Garage A. Javet

Vente et service :

SAINT-AUBIN : Garage Perret & Fils

FIAT

la marque la plus répandue en Suisse

LA VIE NATIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les sports

Après le Conseil des Etats, le Conseil national vote, à 28 voix de majorité, le projet financier

Le chancelier Adenauer affirme que l'U.R.S.S. est fortement tentée de déclencher une guerre

Les Etats-Unis battent la Suisse par 10 buts à 5

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il est ridicule, prétend-on chez les centralisateurs de vouloir limiter les charges de la Confédération à un milliard 300 millions par année. Qui sait ce que l'avenir nous réserve ? Et comment ils savent que cet argument n'est peut-être pas le meilleur pour emporter la conviction du peuple, ils s'emparent d'ajouter que la défense du fédéralisme cache, en réalité, le souci des gros contribuables de se mettre à l'abri du fisc fédéral qui pose plus loin que les administrations cantonales la curiosité et l'inquisition...

plifier la taxation, d'éviter la superposition des impôts cantonaux et fédéraux, l'enchevêtrement des pouvoirs et des attributions. d'établir une limite aussi nette que possible entre le domaine du canton et celui de la Confédération.

les radicaux allemands. Socialistes, communistes, indépendants et démocrates voteront « non », ainsi que trois agrariens, MM. Feldmann et Meister (Bernois), Roulet (Vaudois).

Le vote
Le vote à l'appel nominal donna 95 voix pour le projet et 67 contre. On compta 19 abstentions, dans le groupe paysan pour la plupart, le reste chez

Il ne reste plus au Conseil fédéral, demeuré muet en l'occurrence — M. Nobs n'était là qu'en observateur — à préparer le vote populaire. La campagne sera vive, mais l'enjeu en vaudra la peine.

C'est la raison pour laquelle l'Europe occidentale doit s'unir devant la menace soviétique
Les moyens de réaliser une union économique franco-allemande

BONN, 21 (Reuter). — Le chancelier Adenauer a déclaré mardi: C'est une grave erreur de la part du monde occidental de se laisser endormir par un faux sentiment de sécurité. L'armement américain a fait de tels progrès qu'il n'y a aucun danger immédiat pour les Etats-Unis d'être vaincus. Cependant, le doute que les dirigeants soviétiques soient absolument convaincus de l'état des armements américains et qu'ils se rendent compte qu'il ne serait pas avantageux de déclencher la guerre à l'Amérique. Je suis persuadé qu'il serait avantageux pour l'U.R.S.S. de s'emparer de l'Europe. Il ne me paraît guère vraisemblable qu'après la conquête de l'Europe par l'U.R.S.S. les Etats-Unis veillent encore lutter pour sa libération. C'est pourquoi, je pense que l'U.R.S.S. est bien plus tentée de déclencher une guerre qu'on ne le croit en général. Dans ces conditions, la paix ne pourra être garantie que si les dirigeants russes sont convaincus de l'impossibilité de conquérir l'Europe.

Pour réaliser l'union entre la France et l'Allemagne, il faudrait partir d'une fusion progressive sur le plan économique et douanier. L'instrument d'une semblable union pourrait être un parlement économique commun, dont les membres seraient élus par les assemblées législatives des deux pays. Les deux gouvernements pourraient, de leur côté, désigner un organisme responsable en commun avec le parlement économique. Les tâches du parlement et de la représentation gouvernementale pourraient à la longue être étendues pour amener progressive-ment l'union. Les conventions franco-germanoises fournissent un exemple de la fusion des deux pays.

Les Etats-Unis - Suisse était des plus importants car, après les rencontres des trois premières journées, trois pays étaient à égalité de points et étaient donc candidats à la seconde place. Il était important aussi pour la Suisse qui peut obtenir le titre de champion d'Europe.

Le système des contingents cantonaux vu sous l'angle neuchâtelois

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il ne reste rien, dès lors, de l'argumentation présentée par ces trois cantons, sauf la constatation peu réjouissante que l'étatisme constitue pour certains directeurs de finances un oreiller de paresse hautement préférable au rétablissement de la souveraineté cantonale. Il est plus reposant de laisser agir l'Etat central et de mendier des parts fédérales que d'élaborer de nouvelles lois fiscales et d'en obtenir l'approbation par les contribuables.

viennent, qui pourra être corrigé ultérieurement sur la base des modifications de la capacité fiscale (cotisations A.V.S.), le nouveau système présente pour les finances cantonales un léger avantage, compte tenu de l'augmentation d'impôt direct dont nous avons parlé. Le calcul s'établit de la manière suivante: le canton cessera d'avoir part à diverses recettes fédérales, soit à une partie du bénéfice de la Banque nationale (94,000 fr.), droits de timbre (478,000 fr.), taxe militaire (324,000 fr.), ristourne sur l'impôt de défense nationale (2,793,000 fr.), au total 3,689,000 fr. A cette somme s'ajoutera le contingent à verser au pouvoir central, 2,378,000 fr. La « perte » annuelle serait ainsi de 6,067,000 fr.

Le bon sens l'a emporté, aux Chambres, sur les forces d'inertie des centralisateurs, et il faut espérer que le peuple suisse, qui sera appelé à se prononcer, manifeste son jugement de la même manière.

Mais il ne faut pas oublier que les personnes physiques neuchâteloises paient environ 6,400,000 fr. par an à la Confédération au titre de l'impôt sur la défense nationale, impôt qui sera supprimé et remplacé par une augmentation de l'impôt cantonal. Si cette augmentation ne dépasse pas le montant de la « perte » annuelle, les contribuables neuchâtelois payeront environ 300,000 fr. d'impôts de moins que précédemment, en théorie bien entendu, car les chiffres que nous avons cités sont sujets à des variations.

Sur le plan neuchâtelois, d'après les renseignements que nous avons pu obtenir de source officielle, l'application du nouveau système financier de la Confédération présentera des difficultés considérables, comme d'ailleurs dans chaque canton. Il faudra notamment réviser la nouvelle loi d'impôt direct (c'est le lieu de se demander si l'on ne s'est décidé pas trop hâtivement dans l'élaboration de cette nouvelle loi) dans le sens d'une augmentation des taux, de telle façon que la diminution des parts fédérales soit compensée par un supplément d'impôt cantonal.

Il faut relever en outre que la suppression de la ristourne sur le produit de l'impôt de défense nationale (2,793,000 fr.) ne constituera pas une perte du même ordre de grandeur pour le canton, car il faut en déduire d'abord 200,000 fr. pour les frais de perception qui n'existeront plus. Notons de plus que ces 2,700,000 fr. environ sont répartis de la manière suivante dans le ménage cantonal: 5 pour cent, soit, 100,000 fr., en fonds de compensation pour les communes obérées, 980,000 fr., au fonds cantonal spécial de réserve et 980,000 fr., sont distribués aux différentes communes.

On le constate donc, l'application du compromis financier fédéral aura, sur le plan cantonal, des conséquences heureuses en ce sens que les contribuables payeront probablement moins d'impôts que précédemment, compte tenu de l'augmentation nécessaire des taux cantonaux et communaux.

A la question de savoir ce qui pourrait être entrepris immédiatement pour la réalisation d'une union franco-allemande, le chancelier répond en rappelant tout d'abord dans quel état se trouvait l'Allemagne après les guerres napoléoniennes.

Le chef du gouvernement fédéral affirme ensuite que son projet d'une union franco-allemande sera certainement bien accueilli dans les pays du Benelux qui sont en train de fusionner. Dans les pays scandinaves qui se groupent eux aussi, et en Italie qui envisage une union identique.

Les Suisses perdèrent ainsi au premier repos, mais, pourtant, ils avaient bien joué et l'on avait fort admiré leur jeu de passes. Ils continuèrent à se distinguer par leurs offensives bien construites et ils purent bénéficier bientôt de leur excellente performance d'ensemble. On les vit reprendre leurs attaques et, à 3ème minute, Gebi Poltera put marquer un premier but.

Les Américains réagirent aussitôt et ayant marqué un but par Prince Johnson, reprirent leur avance de 3 buts. Nulle part affectés, les Suisses repartirent à l'attaque et à la 10ème minute, un joli mouvement réalisé par Reto Delnon et Freddy Bieler permit à ce dernier d'obtenir un second but. Une minute plus tard, partant à toute vitesse en compagnie de Walter Durst, Reto Delnon mit le puck en possession du Davosien qui put battre une troisième fois le gardien américain.

La constitution d'un cabinet belge de coalition catholique-libéral devient problématique

Vendredi, 300,000 ouvriers déclencheront une grève de 24 heures

BRUXELLES, 21 (Reuter). — Mardi soir, la Belgique était toujours sans gouvernement. M. Gaston Eyskens n'était pas parvenu à constituer un cabinet devant succéder au gouvernement de coalition catholique-libéral qui démissionna samedi. An cours des conversations entre les chefs des partis catholique et libéral, il semble que l'opposition libérale contre le retour du roi se soit faite plus intransigeante, ce qui ne peut que mettre en question les plans tendant à la constitution rapide d'un nouveau cabinet de coalition. Rappelons que M. Eyskens avait déclaré, lundi, que son cabinet serait prêt dans quelques heures.

méridionale du pays qui, on le sait, est fortement industrialisée. Vendredi, 300,000 ouvriers déclencheront une grève de vingt-quatre heures contre le retour du souverain. Il s'agit là, dans l'esprit des chefs, d'une grève d'avertissement.

Une grève de 300,000 ouvriers

Entre temps, les membres socialistes du parlement ont fait connaître qu'ils allaient assumer, vendredi, la direction des manifestations dirigées contre le roi Léopold, dans la partie

Ces menaces de grève ont pour objet de précipiter la population dans les magasins d'alimentation. Il y a déjà bien des commerces qui ont éprouvé tous leurs stocks de conserves. Un appel de M. Spaak au roi

Les communistes lancent en Italie un ordre de grève générale

ROME, 21 (Reuter). — La Fédération générale des syndicats, d'inspiration communiste, a lancé, mardi, un ordre de grève générale dans toute l'Italie, pour aujourd'hui, dès 15 heures, en protestation contre les nouvelles mesures policières prises par le gouvernement. La décision a été prise lors d'une session convoquée d'urgence, au cours de laquelle les mesures arrêtées récemment par M. Mario Scelba, ministre de l'Intérieur (chrétien-démocrate), l'ennemi juré de la gauche italienne, ont été examinées. La Fédération des syndicats libres (non communistes) a déclaré auparavant que ses membres, au nombre d'un million, ne se joindraient en aucune manière à l'action clandestine des cinq millions d'adhérents de la Fédération générale des syndicats.

En outre, de nouveaux incidents ont éclaté mardi en Italie, spécialement dans les régions industrielles du nord. C'est ainsi qu'à Colferaro, au nord de Rome, des bagarres ont éclaté entre la police et des ouvriers métallurgistes, au cours desquelles plusieurs chefs de syndicat ont été arrêtés. Le conseil des syndicats romains a menacé de proclamer la grève dans la capitale, au cas où les personnes arrêtées ne seraient pas relâchées mardi.

Autres résultats
Le Canada a battu la Grande-Bretagne par 12 à 0 (5-0; 3-0; 4-0). La Hollande a battu la France par 4-2 (1-0; 3-1; 0-1).

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

Table with columns: ACTIONS, 20 mars, 21 mars. Rows include Banque nationale, Crédit fonc. neuchât., La Neuchâteloise, Cibles élet, Ed. Dubled & Cie, Ciment Portland, Transvaal Neuchâtel, Standard Holding S.A., Etablissement Perrenoud.

Table with columns: OBLIGATIONS, 20 mars, 21 mars. Rows include Etat Neuchât., Etat Neuchât. 3 1/2, Etat Neuchât. 3 1/2, Ville Neuchât., Ville Neuchât. 3 1/2, Ch.-de-Fonds, Tram Neuch., Klauz 3%, Et, Perrenoud 4%, Standard 3%, Taux d'escompte Banque nationale.

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS 20 mars 21 mars

Table with columns: OBLIGATIONS, 20 mars, 21 mars. Rows include 3% C.F.F. diff., 3% C.F.F., 3 1/2% Emp. féd., 3 1/2% Emp. féd., Union banques suisses, Crédit suisse, Société banque suisse, Motor-Colombus S.A., Aluminium Neuhausen, Nestlé, Sulzer, Sodac, Royal Dutch.

Billets de banque étrangers

Table with columns: Cours du 21 mars 1950, Acheteur, Vendeur. Rows include Francs français, Dollars, Livres sterling, Francs belges, Florins hollandais, Petites coupures, Lires italiennes, Allemagne.

EXPOSITION des chefs-d'œuvre de P. GAUGUIN - Lausanne MUSÉE DES BEAUX-ARTS 15 FÉVRIER - 16 AVRIL

Après un drame à Genève

Un de nos correspondants de Genève nous écrit: Le drame passionnel que nous relatons hier semble être plutôt un crime. Le meurtrier, Louis Pittet, avait désuni le ménage de Mme Raymond S., dont l'ex-mari est médecin-dentiste à Lyon. N'y a-t-il quelque temps, la victime avait manifesté son intention de rompre, puis de se rendre, pour se changer les idées, chez une parente en Angleterre. Faut-il attribuer la cause de ce drame à cette éventuelle rupture? Rien ne permet en tout cas d'affirmer cette thèse.

Les condamnations dans une vaste affaire d'avortements jugée à Lausanne

LAUSANNE, 21. 110 inculpés étaient compromis dans une gigantesque affaire d'avortements. Après huit audiences dont la première remonte au 26 février, le Tribunal de Lausanne a condamné Mme M.-L. R., à quinze mois de prison, Mme Ae. à un an de prison, Mme P. à un an avec sursis et le docteur J. I. à six mois avec sursis également.

Le tir combiné du rgt. inf. 8

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'action tend en direction du point 1471 et plus loin, de la tête rochers de l'Hundsgrind! On aperçoit, dans la parole, des meurtrières, indiquant la présence de fortifications permanentes. Comme nous l'avons dit, l'ennemi est simplement supposé et ces forts ne sont pas défendus. Mais un autre ennemi se lève. C'est le brouillard, qui monte en masses épaisses du Lac Noir et de Bellegarde. Bienôt, tout est obscurci. On ne voit plus les fantassins dessiner des points noirs dans la neige. L'appui de feu prévu de la crête dominant les Neuchâtel est contremandé. Le poste de commandement se transporte en avant, vers le front. Le démantèlement de tous les appareils techniques se fait avec célérité. Bienôt, le roulement des mitrailleuses éclate vers le fond de la vallée. Les lance-mines font entendre leurs sons plus graves. Par-dessus tout, il y a le tonnerre des obusiers qui régent leur tir de la vallée de la Singine froide et qui lancent des obus de manœuvre en avant de l'infanterie. Tout paraît parfaitement réglé. Cependant, l'aviation, qui devait intervenir depuis Payerne, est dans l'impossibilité de le faire. Elle pourrait, du reste, être atteinte par les obus dont la trajectoire monte à près de 5000 mètres.

La «Voix ouvrière» assignée une fois de plus en dommages-intérêts.

GENÈVE, 21. A la suite d'articles parus dans la «Voix ouvrière», en marge de l'affaire de Saint-Antoine, M. Georges Filipinetti, industriel, ami de M. Duboulet, qui fit assigner à M. Hoerler, administrateur de «Polich», la déclaration que l'on sait, a assigné la «Voix ouvrière», et solidairement M. Nobs, en 10,000 fr. de dommages-intérêts.

RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE

et vous vous sentirez plus dispos. Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une seule façon d'atteindre la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exiger les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies, Fr. 2,24 (I.C.A. compris).

Communiqués

La danseuse Line Jäcko et Charles Jaquet au Tip-Top
C'est une bien sympathique petite Française, une Parisienne à peine plus âgée que vingt ans, modeste dans son comportement autant qu'elle est habile dans ses numéros. Line Jäcko présente chaque soir trois danses: une valse, une danse bohémienne avec tambourin et une étourdissante danse acrobatique, véritable tour de force sur la piste exigée du Tip-Top. Line Jäcko poursuit avec assiduité son entraînement; dans de telles dispositions, et avec un tel talent, elle ira loin. Charles Jaquet présente cette souriante danseuse. Son amicale présence nous restera et l'on s'en réjouit.

L'orchestre Rudy Bonzò au City

Continuant la «modernisation» des cabarets de notre ville, le City a organisé lundi soir un soiré jazz. L'orchestre Rudy Bonzò s'est transformé en un «City New Orleans Band». Le public comprenant essentiellement des jeunes, a accueilli très favorablement cette formation à laquelle s'étaient joints quelques amateurs. Les vieux thèmes classiques, les morceaux plus modernes étaient joués avec vigueur et swing. Le spectacle, entièrement improvisé, et habilement présenté a suscité de vifs applaudissements.

Pas d'essai avec la bombe à hydrogène

WASHINGTON, 21 (Reuter). — Un fonctionnaire du ministère de la défense des Etats-Unis a démenti, mardi, les nouvelles selon lesquelles une expérience serait faite le mois prochain sur l'île d'Eniwetok, dans le Pacifique, avec une bombe à hydrogène.

En TURQUIE, M. Sadak, ministre des affaires étrangères, se rendra aujourd'hui à Rome pour signer le traité d'amitié italo-turc.

Défilé de couture Savoie-Petitpierre

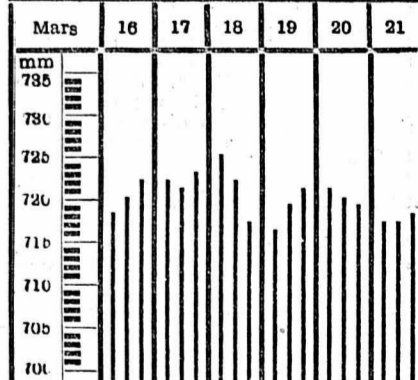
Si le printemps n'est pas dans l'air, hier, il se trouvait dans les salons de Beau-Rivage, au défilé de couture Savoie-Petitpierre, perché sur un ravissant chapéau garni de fleurs ou de feuilles, et dans les fraîches toilettes présentées par d'élegants mannequins. Les modèles étaient pour la plupart des maisons Cortésa et Scherrer. La broderie de Saint-Gall restait en faveur ainsi que les cotonnades, on voit même des cotonnades lamées ou en argent. On nous présente également une robe en nylon qui n'a pas besoin d'être repassée, ce qui est certes appréciable. Mais voici par contre un robe qui utilise 400 mètres de valenciennes noires et blanches, et qui réclama 14 heures de la repasseuse.

Parmi les robes de bal, notons la ligne courte sur le devant et longue derrière, parfois même agrémentée d'une traîne. Sur une deuxième toilette toute blanche et dont la jupe est très ample, de gros nœuds oranges sont fixés.

Les chapeaux qui donnent toujours leur cachet à une toilette, étaient créés par Mlle Burckhardt. Quant aux sacs, de la maison Biedermann, il y en avait pour tous les goûts et toutes les occasions. M. Staehli coiffait et parfumait les mannequins. Mme Yette Perrin, de sa voix claire, présentait agréablement les modèles, cependant que l'orchestre Andriani jouait on sursourde.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 21 mars. Température: Moyenne: 7,8; min.: 6,0; max.: 11,5. Baromètre: Moyenne: 718,4. Eau tombée: 1,0. Vent dominant: Direction: ouest - sud-ouest; force: modéré. Etat du ciel: couvert le matin. Ciel variable l'après-midi; un peu de pluie pendant la nuit et pendant la journée.



Niveau du lac, du 20 mars, à 7 h.: 429.50 Niveau du lac, du 21 mars, à 7 h.: 429.50

Prévisions du temps. — Mercredi, ciel variable en général, peu nuageux, temps partiellement ensoleillé et plus chaud. Vents d'ouest faibles en plaine, modérés sur les montagnes.

AVIS TARDIFS

Temple des Valangines

Groupe d'hommes CE SOIR, A 20 H. 15

« VOYAGE DERRIÈRE LE RIDEAU DE FER »

par Me Nora de Pontareuse

G. Gehrig, vétérinaire

Pas de consultations aujourd'hui

Société de tir du «Grütli»

Mercredi 22 mars, à 20 h. 30

au local, Café du Grütli

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE AU JOUR LE JOUR

La belle reine toujours à l'honneur

D'après un communiqué du Bureau fédéral de statistique, 1,75 million de plaques de contrôle de bicyclettes ont été délivrées en Suisse en 1949, c'est-à-dire 39,000 ou 2,3 % de plus que l'année précédente. Malgré le développement extraordinaire de la circulation des véhicules à moteur, l'effectif des vélos s'est donc accru. L'augmentation n'a toutefois pas été aussi forte qu'à la veille de la guerre et au cours des deux dernières années.

En laissant de côté les enfants de moins de dix ans et les personnes infirmes ou âgées de plus de soixante-dix ans, on constate qu'en Suisse un habitant sur deux possède aujourd'hui une bicyclette. Le nombre proportionnel des vélos est le plus fort où les conditions topographiques sont les plus favorables à ces véhicules. Par rapport au chiffre de la population, c'est dans les cantons de Thurgovie et d'Argovie que l'on trouve le plus de cycles et dans les trois cantons montagneux des Grisons, du Tessin et du Valais que l'on en trouve le moins; là, cependant, un habitant sur cinq possède un véto.

En dix ans, l'effectif des bicyclettes s'est élevé en Suisse de 35 % et l'augmentation a été en général la plus marquée où la proportion de ces véhicules était la plus faible en 1939. La circulation des cycles ne s'est donc pas seulement développée dans les régions plates, mais aussi dans les contrées accidentées.

Depuis 1948, le parc des vélos s'est accru dans tous les cantons, sauf dans ceux de Vaud et de Genève. L'augmentation la plus forte est notée dans les cantons de Schaffhouse, Glaris et Obwald.

NEUMO. Au Tribunal de police

C'est sous la présidence de M. B. Houriet, assisté de M. A. Zimmermann, greffier substitut, que s'est tenue, hier matin, l'audience du Tribunal de police.

M. Sch, et J. K., respectivement administrateur et directeur d'une entreprise d'hôtellerie de la ville, qui avaient comparu lors de l'audience de la semaine dernière, ont été reconnus et simplement acquittés. Cela en raison notamment du fait que les fonds dus à l'A.V.S. n'ont pas été détournés de leur destination au sens de l'art. 87 de la loi sur l'A.V.S. dès l'instant où ils ont été payés à l'échéance du sur-

E. N. ayant provoqué un scandale dans un restaurant de la ville, se voit condamné à 20 jours d'arrêt avec sursis et à un an d'interdiction d'auberges dans le canton. Les frais de la cause s'élevaient à 40 fr. sont mis à sa charge.

Un Italien, H. B., jouait, un soir de la guitare pour deux jeunes femmes qui lui tenaient compagnie dans sa chambre. Tout serait très bien allé si une de ces dames, Mme W., n'avait été l'amie de E. B., déserteur, ancien S.S. allemand et ex-soldat des troupes américaines d'occupation, lequel fit brusquement irruption et exigea de pouvoir entrer dans la chambre de H. B. Celui-ci voulut l'en empêcher et le fit trébucher contre une porte vitrée qui vola en éclats, ce qui provoqua pas mal de blessures au visage de E. B. Une dizaine de témoins défilèrent à la barre, attestant pour la plupart la gentillesse et la correction des deux compères.

Le tribunal, tenant compte du fait que H. B. était dans sa chambre et en état de légitime défense, le libère. E. B. est condamné à une amende de 30 francs et à une partie des frais de la cause, soit à 38 francs.

M. A. est accusée d'avoir volé de la correspondance à son ami, M. H. — avec lequel elle avait vécu huit ans — cela après s'être introduite dans sa chambre. Elle est également accusée d'avoir proféré des paroles diffamatoires au sujet de M. H.

Elle reconnaît avoir dérobé la dite correspondance. Une partie des bruits qu'elle fit circuler sur son ex-ami se révélèrent être fondés. Le délit de violation de domicile, de vol de correspondance et celui de diffamation sont retenus contre la prévenue qui est condamnée à 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et aux frais s'élevant à 120 francs.

Un exhibitionniste, qui avait été arrêté récemment à Neuchâtel, comparait après avoir subi 10 jours de prison préventive. Les faits retenus contre lui sont de peu de gravité; cependant, le juge le condamne à 15 jours d'emprisonnement, sous déduction de 11 jours d'emprisonnement préventif, avec sursis pendant trois ans. Les frais, qui s'élevaient à 57 fr. 50, sont à la charge de l'accusé.

Service social

Jusqu'ici Mlle Alice Bourquin, assistante sociale, partageait son activité entre la paroisse réformée de Neuchâtel et l'œuvre de « Pro Infirmis », œuvre à laquelle elle consacrerait désormais tout son temps.

Pour remplacer Mlle Bourquin, la paroisse réformée vient de faire appel à Mlle Janine Hummel.

De leur côté, les infirmières visiteuses de la paroisse catholique romaine de Neuchâtel ont organisé une garderie d'enfants préscolaires.

Naissances

Monsieur et Madame Marc MOSCHARD ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Jean - Denis
le 21 mars 1950 Evole 23
Maternité Neuchâtel

Adieux de missionnaires

La paroisse réformée de notre ville a pris congé, dimanche soir, à la Salle des conférences, de M. et de Mme Albert Brutsch-Du Pasquier, missionnaires, au service de la Société des missions évangéliques de Paris, qui vont rejoindre leur poste au Lessout, après une année de séjour en Europe.

Le cortège de cette soirée, présidé au nom de la paroisse de Neuchâtel, par le pasteur Jean Vivien, l'auditoire, nombreux, entendit avec émotion et reconnaissance, le message d'adieux du missionnaire Brutsch qui ne pouvait mieux illustrer l'activité missionnaire au Lessout qu'en commentant un film remarquable sur ce champ de mission, film réalisé par le missionnaire Paroz, de Colombie.

Puis M. Henri Mercier, secrétaire de la Mission de Paris, à Lausanne, apporta aux missionnaires à la veille de leur second départ pour l'Afrique, le message des autorités de la Mission de Paris.

Une telle soirée est la preuve de l'unité de l'Eglise et de la Mission.

VIGNOBLE PESEUX Assemblée de paroisse

(sp) Dimanche, après une prédication du pasteur Ch. Dintheer, à eu lieu notre assemblée annuelle de paroisse, présidée par M. Henri Gerber, pasteur.

Les nombreux paroissiens ont entendu les rapports de gestion et des finances qui ont été adoptés à l'unanimité.

Il était tout naturel que dans cette assemblée réglementaire il soit question de la Maison de paroisse, acquise et inaugurée au cours du dernier exercice, et dont notre journal a parlé en son temps.

Faute de pouvoir tout dire ici, signalons au moins l'excellent esprit qui n'a pas cessé d'animer cette assemblée, esprit ayant tout de reconnaissance pour le travail considérable accompli par nos autorités dont l'attitude et le dévouement maintiennent notre paroisse en bonne forme.

SAINTE-BLAÏSE † Willy Simmen

On apprend le décès à Paris, dans sa 99^{me} année, après quelques jours de maladie, du chansonnier bien connu Willy Simmen.

Enfant du village de Sainte-Blaise, il comptait dans la région de nombreux amis.

On se souvient que lors de la journée des mobilisés, il se fit un grand plaisir d'y assister et y prêta son concours bénévole qui fut fort apprécié.

CORTAILLOD Soirée du «Papillon»

(c) C'était samedi soir au tour des accordéonistes du «Papillon» de donner leur soirée annuelle.

M. Charles Schorl présenta en termes aimables le sympathique ensemble qu'il préside et qui, sous l'experte direction de M. Georges Mentha, et de son remplaçant, M. Gaston Chevroulet fils, interprète plusieurs morceaux. Tour à tour, les aînés, les débutants, et enfin MM. Mentha et Chevroulet, en quo chromatique, recueillirent des applaudissements mérités.

Une pièce gale de G.-H. Blanc, terminait la soirée. Cette spirituelle vaudouiserie, d'un genre qui convient parfaitement chez nous, fut interprétée avec beaucoup d'allant par quelques acteurs parfaitement dans leurs rôles.

VAL-DE-TRAVERS MOTIERS Un voleur de linge arrêté

(sp) Plusieurs vols de linge à l'éteudage furent constatés ces derniers temps. Une surveillance a été faite par la police et nous apprenons qu'elle vient d'identifier et d'arrêter le coupable à Motiers.

Voilà qui rassurera les ménagères qui n'osaient plus laisser leur lessive sécher en paix!

VAL-DE-RUZ SAVAGNIER Conférence missionnaire

(c) Devant une assistance assez clairsemée, M. A. Bill, missionnaire au sud de l'Afrique, donnait vendredi une conférence sur son travail d'évangélisation parmi les prélopes et les prisonniers, notamment les condamnés à mort à Pretoria.

Grande et magnifique œuvre que celle de ce pionnier, lequel illustra son récit de projections de cette contrée à la végétation luxuriante.

L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée dès maintenant et à toujours.
Ps. CXXI, 8.

Madame Charles Borel-Favrod et ses enfants; Monsieur Charles Borel; Mademoiselle Marcelle Borel; Mademoiselle Anne-Marie Borel; Mademoiselle Monique Borel; Monsieur Jules Favrod et ses enfants; Monsieur Burrier (Vaud); Madame veuve Charles Borel et ses enfants; à Genève; Madame et Monsieur A. Etienne-Borel et leurs enfants; à Bienne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de leur très cher époux, père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et parent.

LA NEUVEVILLE Un beau geste

(sp) M. Albert Moeckli, directeur de la division des téléphones et des télégraphes à Berne, auquel le Conseil fédéral a alloué un montant pour services extraordinaires rendus à la cause de la téléphonie et pour améliorations de l'exploitation du réseau téléphonique, a consacré ce montant à des œuvres d'utilité publique.

Dans son geste, il n'a pas oublié sa ville natale, puisque l'Asile de Monrepos, pour incurables, et l'hospice des vieillards de Montagu ont reçu une somme appréciable.

UN SAUVETAGE «in extremis»

Les habitants, qu'il fallut tirer de leur sommeil, durent s'enfuir: un locataire du premier étage, sauvé «in extremis», dut s'échapper sans avoir eu le temps de se vêtir. Peu après, les deux étages supérieurs n'étaient plus que des brasières.

Le service de défense fut rapidement organisé sous les ordres du capitaine Roger Simon et les pompiers s'efforcèrent à combattre le triple foyer d'incendie et à protéger les immeubles tout proches. Nos voisins des Bayards avaient envoyé une dizaine d'hommes prêts à donner leur aide.

Un violent incendie ravage un immeuble et deux bâtiments annexes aux Verrières

Les dégâts sont très importants

Notre correspondant des Verrières nous écrit:

Dans la nuit de lundi à mardi, un violent incendie a détruit l'immeuble de la boulangerie du Crêt, appartenant à M. Champod, et les bâtiments annexes, à l'usage d'écurie et de grange. C'est à 2 h. 30 que l'alerte était donnée par un habitant d'un quartier voisin, M. Louis-Albert Dubois, dont l'attention fut éveillée par une lueur et par un crépitement soudain; il vit monter de la fumée dans la nuit et courut alermer ses voisins. «Bientôt après, la «cornette» du feu, puis la cloche du collège annonçaient le sinistre au village.

Le feu avait sans doute pris dans la grange, au-dessus de l'écurie. Il se propagea très rapidement, alimenté par la provision de fourrage et de paille, et bientôt le toit des trois bâtiments, était en flammes.

RÉGIONS DES LACS LA NEUVEVILLE Un beau geste

(sp) M. Albert Moeckli, directeur de la division des téléphones et des télégraphes à Berne, auquel le Conseil fédéral a alloué un montant pour services extraordinaires rendus à la cause de la téléphonie et pour améliorations de l'exploitation du réseau téléphonique, a consacré ce montant à des œuvres d'utilité publique.

Dans son geste, il n'a pas oublié sa ville natale, puisque l'Asile de Monrepos, pour incurables, et l'hospice des vieillards de Montagu ont reçu une somme appréciable.

Une partie de la bande de Polonais qui ont dévalisé la bijouterie Vuille en automne 1947 comparaissent devant la Cour d'assises neuchâteloise

qu'une sorte de folie de la persécution qui a justifié un examen psychiatrique. Il raconte avec une éloquence inarrissable les soupçons que lui causent les agissements de sa famille. Et l'on a peine à le ramener au sujet principal de l'affaire. Il a d'ailleurs admis les faits non sans reniter longuement. Il est le seul cependant à avoir avoué sa participation au cambriolage. Le médecin qui l'a examiné le considère comme conscient de ses actes, sauf d'esprit, et particulièrement dangereux. Il a minutieusement gratté la paroi de sa cellule et un jour qu'on le conduisait de la conciergerie au bureau du juge d'instruction, il a jeté la poudre ainsi amassée aux yeux du gardien qui le surveillait et ce dernier a dû faire usage de son arme pour effrayer ce redoutable détenu.

Autre trait caractéristique de Fleischer, il se méfie de son avocat et semble croire que sa défense ne soit pas assurée par cet homme de métier qui n'a fait que chercher son bien. Chaim Markowski est un peu plus jeune; on lui donne une quarantaine d'années. C'est un comédien avec sa face aplatie, ses inquiétants yeux sombres et son abondante chevelure noire et ondulée. Il a des accès de sanglots aux moments qu'il juge les plus pathétiques de ses déclarations. Il n'y a pas de nombreuses preuves contre lui. Il était à Neuchâtel. Mais il affirme être resté pendant toute la durée de l'opération camouflé à la rue de la Breton. Il croyait, dit-il, que ses camarades avaient — en ce lieu et à cette heure — un rendez-vous d'affaires, il prétend qu'il n'a pas eu sa part de magot; mais uniquement pour se faire 300,000 francs français. A son domicile, on n'a retrouvé qu'une balance de bijoutier.

Dans la salle, la jeune femme de Markowski, dupée sur toute la ligne, se morfond en voyant ses illusions s'évanouir. C'est un pitoyable spectacle.

Simon Hochberg parle l'allemand. Il certifie qu'il ne sait ni lire, ni écrire. Il est moins expansif que ses voisins. C'est le mieux mis de tous et on le donnerait à première vue pour le plus intelligent. Il a monté à Londres (avec sa femme à la mode juive) un commerce qu'il a liquidé avant le coup de Neuchâtel.

En prison, Hochberg est entré en contact avec le «baron» von Ludinghausen, le fameux voleur d'un tableau de Goya, dont nos lecteurs n'ont pas encore perdu le souvenir. Que s'est-il passé? Hochberg a en tout cas fait de belles confidences. Son rusé codétenu est moins expansif que ses voisins. C'est le mieux mis de tous et on le donnerait à première vue pour le plus intelligent. Il a monté à Londres (avec sa femme à la mode juive) un commerce qu'il a liquidé avant le coup de Neuchâtel.

Simon Hochberg parle l'allemand. Il certifie qu'il ne sait ni lire, ni écrire. Il est moins expansif que ses voisins. C'est le mieux mis de tous et on le donnerait à première vue pour le plus intelligent. Il a monté à Londres (avec sa femme à la mode juive) un commerce qu'il a liquidé avant le coup de Neuchâtel.

En ce qui concerne l'affaire elle-même, Hochberg déclare que son rôle s'est limité à faire le guet dans l'escalier conduisant à la cave de la bijouterie Vuille. Il croyait que ses complices s'occupaient d'une «simple opération de trafic d'or». Il n'a rien vu; ne s'est douté de rien jusqu'à leur réapparition. Il assure, d'autre part, que Markowski, lui, se trouvait en bas, et qu'il a dû participer activement au cambriolage.

Eta Healey, divorcée Healy, était davantage que la maîtresse du présumé. C'était, selon la religion israélite, sa compagne légitime. Elle vivait à Londres, recherchait sa famille — ce qui justifiait, selon elle, ses nombreux déplacements en Europe — et sans autres moyens d'existence, se livrait à la prostitution dans les quartiers jouches de Londres. Elle a fait des voyages nombreux au cours de cette période difficile. Elle avait loué dans une banque londonienne un coffre-fort qui se révélait vide quand une perquisition fut ordonnée. On s'attendait à y trouver les bijoux volés à Neuchâtel.

Les renseignements semblaient précieusement. L'inspecteur Huguenin fréta un avion et, accompagné d'un collaborateur et de M. Vuille, partit pour Paris. A l'adresse indiquée, qui devait être une simple «boîte aux lettres», on fit «chou blanc».

Mais, aidés par la Sûreté nationale, nos policiers, au moyen d'une photographie d'interné laissée à Lignyères par «Monsieur Carol», réussirent à découvrir que le nom qu'il avait donné en Suisse n'était pas le bon et qu'il s'agissait, en fait, d'Iglicki. Par un stratagème, on obtint l'adresse de ce dernier. Et c'est alors, le 10 décembre à l'aube, que la police put arrêter, au moment où elle quittait son logement avec toutes ses «économies», la nommée Rifka Schmitzermann, maîtresse d'Iglicki. On tenait un maillon de la chaîne. On retrouva dans l'appartement des débris d'or et de bijoux dans un seau à ordures, et des billets de banque suisses cousus dans un rideau.

CORTAILLOD

La Société des accordéonistes de la Côte a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Charles BOREL

Représentant que Dieu a repris à Lui subitement, mardi 21 mars, à l'âge de 50 ans. Peaseux, le 21 mars 1950. (Grand-Rue 20)

Venez à moi vous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu vendredi 24 mars, à 13 heures. Culte pour la famille à 12 h. 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Charles BOREL

vice-président de la société et père de Marcelle et Anne-Marie Borel, membres actifs de la société. L'ensevelissement, auquel les membres sont invités à assister, aura lieu vendredi 24 mars, à 13 heures.

Monsieur Charles BOREL

La Société des accordéonistes de la Côte a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Charles BOREL

Le comité.

Madame Maurice Guinchard, à CortailloD; Madame et Monsieur Eugène Hugonnet et leurs enfants, à Neuchâtel; Madame et Monsieur William Dupuis et leurs enfants, à CortailloD; Madame et Monsieur Roger Pernet, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Roger Nobs, à Neuchâtel; Mademoiselle Emilia Guinchard, à CortailloD, et son fiancé; Mademoiselle Marie-Liise Guinchard, à CortailloD; Madame veuve Auguste Guinchard, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ulysse Barbier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice GUINCHARD

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, fils, frère et parent, enlevé subitement à leur affection, dans sa 59^{me} année. CortailloD, le 20 mars 1950.

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure. Matth. XXV, 13.

L'enterrement aura lieu jeudi 23 mars 1950, à 13 heures. Culte pour la famille à 12 h. 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame et Monsieur Louis Hauser-Cattin, leurs enfants et petit-fils, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Oscar Cattin-Berthod, à Lausanne; Madame et Monsieur Paul Fehr-Cattin et leur fille Paulette, à Genève; Monsieur et Madame Paul Cattin-Ramseyer, leurs enfants et petite-fille, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Edmond Cattin-Hammer et leurs filles Claude, André et Raymond, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Willy Cattin-Murrisier, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Armand Duvoisin-Cattin et leurs filles Hugnetto, Janine et Marlyse, à Neuchâtel, ainsi que les familles Wanner, Roessler, Pougny, Roulin, Cattin, Fournier, Seckeler, parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Berthe CATTIN-WANNER

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parents enlevée à leur tendre affection, dans sa 84^{me} année. Neuchâtel, le 19 mars 1950. (Cassardes 12 a)

Que ta volonté soit faite. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 22 mars, à 13 heures. Culte pour la famille au domicile à 12 h. 30.

Domicile mortuaire: Cassardes 12a.

En ce qui concerne l'affaire elle-même, Hochberg déclare que son rôle s'est limité à faire le guet dans l'escalier conduisant à la cave de la bijouterie Vuille. Il croyait que ses complices s'occupaient d'une «simple opération de trafic d'or». Il n'a rien vu; ne s'est douté de rien jusqu'à leur réapparition. Il assure, d'autre part, que Markowski, lui, se trouvait en bas, et qu'il a dû participer activement au cambriolage.

Eta Healey, divorcée Healy, était davantage que la maîtresse du présumé. C'était, selon la religion israélite, sa compagne légitime. Elle vivait à Londres, recherchait sa famille — ce qui justifiait, selon elle, ses nombreux déplacements en Europe — et sans autres moyens d'existence, se livrait à la prostitution dans les quartiers jouches de Londres. Elle a fait des voyages nombreux au cours de cette période difficile. Elle avait loué dans une banque londonienne un coffre-fort qui se révélait vide quand une perquisition fut ordonnée. On s'attendait à y trouver les bijoux volés à Neuchâtel.

Le roman policier

Pour remonter enfin au début de toute l'affaire et rapporter maintenant les événements dans leur suite logique, il convient de grouper les dépositions du policier français et celles de l'inspecteur principal de Neuchâtel, M. John Huguenin, qui a conduit l'enquête avec bonheur.

Après les premières constatations et l'inventaire, dans la matinée du dimanche 30 novembre, le signalement des objets volés fut largement diffusé. On retrouva à la rue du Temple-Neuf un vilebrequin, une corde et d'autres objets achetés en ville. Dans les outils abandonnés, se trouvaient, d'autre part, des «pince-homards», ustensiles particulièrement en honneur en Pologne, selon les études des plus savants criminologistes.

Le vague signalement des acheteurs du vilebrequin, de la corde et d'un paquet de jambon dont le papier d'emballage avait été jeté que purent donner, séparément, les vendeurs de trois magasins de la ville, permirent d'établir que les auteurs du cambriolage devaient être des étrangers.

Le dernier témoin est le rabbin Donath, d'Yverdon, qui tenta de laver Hochberg des soupçons jetés contre cet anarchiste par le rusé «baron» von Ludinghausen. Par la même occasion, l'ecclésiastique justifia ses propres accusations qui, un certain temps, ont, en effet, paru suspects au juge d'instruction. Le président lui rappelle qu'il n'a pas le droit de remettre de l'argent aux détenus ni de transmettre leur courrier sans autorisation.

L'audience continue aujourd'hui par le réquisitoire qui sera suivi de cinq plaidoiries, car Markowski, on plus de son défenseur neuchâtelois, s'est assuré le secours d'un avocat parisien, qui plaide en robe.

A. R.

Rédacteur responsable: R. Brachet Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

Le contact épistolaire avec lui. Aussi ne fut-on guère surpris à Lignyères de recevoir, en novembre 1947, un télégramme annonçant le prochain passage de M. Carol et de deux de ses amis. On logea ces hôtes le mieux possible. Ils étaient venus «pour affaires» et l'on ne s'occupait guère de leurs allées et venues. Ils firent quelques déplacements en Suisse. Au bout de quelques jours, un quatrième, puis enfin un cinquième étranger eurent recours à cette large hospitalité. La logeuse ne connaissait que «Monsieur Carol». Quand, dès le samedi 29 novembre, elle les perdit brusquement de vue, puis quand elle apprit par les journaux le coup de la bijouterie Vuille, elle donna à la police le nom de son ancien protégé et son adresse parisienne.

Les renseignements semblaient précieusement. L'inspecteur Huguenin fréta un avion et, accompagné d'un collaborateur et de M. Vuille, partit pour Paris. A l'adresse indiquée, qui devait être une simple «boîte aux lettres», on fit «chou blanc».

Mais, aidés par la Sûreté nationale, nos policiers, au moyen d'une photographie d'interné laissée à Lignyères par «Monsieur Carol», réussirent à découvrir que le nom qu'il avait donné en Suisse n'était pas le bon et qu'il s'agissait, en fait, d'Iglicki. Par un stratagème, on obtint l'adresse de ce dernier. Et c'est alors, le 10 décembre à l'aube, que la police put arrêter, au moment où elle quittait son logement avec toutes ses «économies», la nommée Rifka Schmitzermann, maîtresse d'Iglicki. On tenait un maillon de la chaîne. On retrouva dans l'appartement des débris d'or et de bijoux dans un seau à ordures, et des billets de banque suisses cousus dans un rideau.

A ce propos, la fille du bijoutier précise qu'aucun des prévenus présents n'est l'étranger qui, quelque temps avant le cambriolage, avait passé au magasin et l'avait suivie jusqu'à l'arrière-boutique.

Le dernier témoin est le rabbin Donath, d'Yverdon, qui tenta de laver Hochberg des soupçons jetés contre cet anarchiste par le rusé «baron» von Ludinghausen. Par la même occasion, l'ecclésiastique justifia ses propres accusations qui, un certain temps, ont, en effet, paru suspects au juge d'instruction. Le président lui rappelle qu'il n'a pas le droit de remettre de l'argent aux détenus ni de transmettre leur courrier sans autorisation.

L'audience continue aujourd'hui par le réquisitoire qui sera suivi de cinq plaidoiries, car Markowski, on plus de son défenseur neuchâtelois, s'est assuré le secours d'un avocat parisien, qui plaide en robe.

A. R.

Rédacteur responsable: R. Brachet Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

L'audience continue aujourd'hui par le réquisitoire qui sera suivi de cinq plaidoiries, car Markowski, on plus de son défenseur neuchâtelois, s'est assuré le secours d'un avocat parisien, qui plaide en robe.

A. R.

Rédacteur responsable: R. Brachet Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

L'audience continue aujourd'hui par le réquisitoire qui sera suivi de cinq plaidoiries, car Markowski, on plus de son défenseur neuchâtelois, s'est assuré le secours d'un avocat parisien, qui plaide en robe.

A. R.

Rédacteur responsable: R. Brachet Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

L'audience continue aujourd'hui par le réquisitoire qui sera suivi de cinq plaidoiries, car Markowski, on plus de son défenseur neuchâtelois, s'est assuré le secours d'un avocat parisien, qui plaide en robe.

A. R.

Rédacteur responsable: R. Brachet Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

L'audience continue aujourd'hui par le réquisitoire qui sera suivi de cinq plaidoiries, car Markowski, on plus de son défenseur neuchâtelois, s'est assuré le secours d'un avocat parisien, qui plaide en robe.

A. R.

Rédacteur responsable: R. Brachet Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

L'audience continue aujourd'hui par le réquisitoire qui sera suivi de cinq plaidoiries, car Markowski, on plus de son défenseur neuchâtelois, s'est assuré le secours d'un avocat parisien, qui plaide en robe.

A. R.

Rédacteur responsable: R. Brachet Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

L'audience continue aujourd'hui par le réquisitoire qui sera suivi de cinq plaidoiries, car Markowski, on plus de son défenseur neuchâtelois, s'est assuré le secours d'un avocat parisien, qui plaide en robe.

A. R.

Rédacteur responsable: R. Brachet Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

5 12 26 5 12 26

c'est le numéro que vous devez appeler pour faire insérer une petite annonce dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL